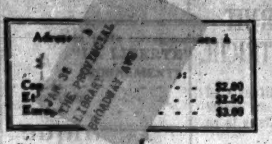
VOLUME XXII — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 18 JUILLET 1934 — NUMERO 10



LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

HITLER TENTE DE JUSTIFIER SES SANGLANTES MESURES DU 30 JUIN

Il y a eu 77 exécutions — Elles étaient nécessaires à la répression d'une révolte qui aurait coûté des dizaines de milliers de vies—Responsabilité devant l'histoire

BERLIN — En présence du Reichstag rassemblé dans un théâtre, le chancelier Hitler a prononcé un discours d'environ une heure et trois quarts, pour justifier les sanglantes mesures qu'il a prises le 30 juin. Le bruit avait couru qu'il annoncerait la rentrée de l'Allemagne dans la Société des nations, mais il a très peu parlé de politique étrangère.

Il a révélé que le nombre des morts violentes qui ont marqué le 30 juin s'élève à 77. Elles étaient, a-t-il affirmé, "nécessaires à la répression d'une révolte qui aurait coûté des dizaines de milliers de vies." Il a été tour à tour passionné, calme et persuasif. Le vice-chancelier von Papen n'était pas dans la salle. Presque tous les membres du Reichstag portaient un uniforme, soit l'uniforme des troupes d'assaut, soit celui du groupement d'anciens combattants dit du Casque d'acier. Ils ont fréquemment applaudi l'orateur. Le chancelier semblait épuisé après son discours.

Le chancelier a dit qu'il répond ceci à qui se demande pourquoi il a eu recours aux exécutions sommaires et non aux voies ordinaires de la justice: A cette heure-là, je répondais du sort de la nation. Par suite, j'ai été pendant 24 heures le tribunal suprême du peuple allemand.

Il a parlé du président von Hindenburg à diverses reprises. Il a manifesté un grand respect pour le chef de l'Etat, sur qui, a-t-il dit, nul ne doit porter la main.

Il a annoncé que dans quelques semaines les chemises-brunes domineront dans les rues de l'Allemagne et montreront à tous qu'il est évident, autant qu'un fait peut l'être, que le pays est plus fort, maintenant qu'il a surmonté une grande difficulté." Il a toutefois semblé laisser entendre qu'il réduira les effectifs de chemises-brunes — lesquels s'élèvent à deux millions au moins.

Cette entrevue secrète

Il a dit en effet que Roehm, le commandant exécuté, avait accru ces troupes sans y être autorisé et au point de compromettre leur homogénéité.

Il a paru faire allusion au bruit qui veut que Roehm et le général von Schleicher aient eu une entrevue secrète avec l'ambassadeur de France, M. André François-Poncet, chez un industriel nommé Regandanz. Si trois traitres, a-t-il dit, ont convenu de rencontrer un homme politique étranger, puis l'ont rencontré, après avoir eu soin d'éloigner les domestiques et de donner des ordres pour que la réunion demeure secrète, ces traitres ont mérité d'être fusillés même s'il est établi que, dans leur entrevue, qu'ils m'ont cachée, l'entretien a roulé uniquement sur la température, la vieille monnaie et autres choses du même ordre.

La révolution naziste

Le chancelier a employé toute la première partie de son discours à parler de la révolution naziste et de certains de ses résultats. Nous n'avons pas fait la révolution à la manière de l'anarchiste, a-t-il dit. Nous n'avons pas voulu nous emparer du pouvoir au moyen de la baïonnette, mais l'obtenir et le garder au moyen du coeur de notre peuple. Des journaux étrangers disent que des soucis d'ordre économique me remplissent d'appréhension. C'est exact: Mais ce n'est pas d'aujourd'hui que l'anxiété m'étreint. Il en a toujours été ainsi. Lorsque, après quinze ans de lutte, nous avons obtenu le gouvernement, nos soucis ne nous ont pas quittés. Au contraire, ils se sont attachés à nous davantage. Je vous assure toutefois que jamais mon propre sort ne m'a préoccupé. Aujourd'hui, le Reich n'est plus une simple conception géographique, c'est une unité politique. Tout en assurant à l'intérieur une union nécessaire à l'avenir du peuple allemand, nous avons défendu intrépidement les intérêts du pays devant les nations étrangères. J'estime méritoire d'avoir le courage de trouver une issue à la misère, au lieu de demeurer dans la misère de crainte de s'engager sur une fausse voie. La meilleure preuve de la justesse de cette opinion, c'est l'attitude du peuple allemand même qui la fournit. Toutes les classes approuvent le nouveau régime. Lorque j'entrai en fonction comme chancelier, l'autorité était un fantôme. L'esprit de révolte et d'opposition dominait l'Etat. Cet esprit, nous l'avons réprimé définitivement en quelques mois. Nos adversaires doivent reconnaitre que, loin de reculer devant nos problèmes, nous nous sommes efforcés de les résoudre et que nous avons réussi à en résoudre plusieurs. Celui qui veut être juste à notre égard doit, pour mesurer notre succès, penser à ce qui serait arrivé si nous n'avions pas remporté la victoire.

Un petit groupe

Un petit groupe combat les vrais Allemands. Ce groupe se subdivise ainsi: 1. Une petite bande de bons apôtres du communisme politique et international. Presque tous les ouvriers allemands ont appris à connaitre ces bienfaiteurs juifs et internationaux de l'humanité.

2. Les chefs politiques qui ont constaté qu'à compter du 30 janvier 1933 leur carrière était terminée, mais qui ne se résignent pas à ce fait. 3. Les révolutionnaires de 1918 qui veulent la révolution pour la révolution et comme état permanent. Or, la révolution ne peut pas être un état permanent. Mais il y a plus: le retour périodique à l'état révolutionnaire empêchant tout progrès utile.

Dans la seconde partie de son discours, parlant de la répression, le chancelier a dit qu'il compatissait avec les familles de ceux qui ont été exécutés, mais qu'il pense que leur malheur est minime relativement au malheur qui menaçait des milliers d'Allemands et d'Allemandes.

La conspiration de Roehm

Il a formulé de nombreuses accusations contre Roehm et il a accusé le général von Schleicher de complicité. Une conspiration de Roehm, a-t-il dit en substance, m'a forcé d'agir avec la rapidité de l'éclair, à l'aube du 30 juin. Malgré mes ordres, et malgré les déclarations de Roehm lui-même, les troupes d'assaut avaient été accrues au point que leur homogénéité était menacée. Les liens unissant le parti naziste et ces troupes se desserraient lentement. On cherchait de plus en plus à écarter les troupes d'assaut de la mission que je leur avais tracée. La conduite de certains commandants de ces troupes devenait non seulement antinaziste, mais répugnante. Je soulignai ces faits à Roehm, mais il n'y remédia pas. Bientôt on apprit que les commandants des troupes d'assaut propageaient l'idée d'une nouvelle révolution.

Au moyen d'un intermédiaire, Roehm se mit en communication avec le général von Schleicher, à mon insu. Schleicher estimait intolérable le présent régime et pensait qu'il fallait grouper toutes les forces défensives de la nation et toutes les sociétés nationales sous l'autorité d'un seul homme et que seul Roehm pouvait être cet homme. Schleicher devait, lui, succéder au vice-chancelier von Papen.

Parlant ensuite des exécutions, le chancelier a dit qu'il a fait fusiller trois gardes spéciaux qui avaient malmené des prisonniers et qu'il avait ordonné de tuer sur-le-champ tout révolté qui refuserait de se laisser arrêter. La nation, a-t-il ajouté, doit savoir qu'on ne peut pas impunément la mettre en péril. Désormais chacun saura que la mort frappera sûrement quiconque lève la main contre l'Etat. Se soulever contre l'Allemagne, c'est se rendre coupable de trahison. Il faut punir un traitre non dans la mesure où il trahit, mais pour la simple manifestation de sa trahison. Il ne m'appartient pas de chercher à voir si le sort de tel ou tel révolté a été trop rigoureux au point de vue de l'opinion publique allemande ou de celui de l'opinion publique mondiale.

Sa responsabilité

J'accepte de prendre devant l'histoire la responsabilité des 24 heures au cours desquelles j'ai formé la plus pénible décision de ma vie, au cours desquelles le sort m'a une fois de plus appris à aimer de tout mon être le peuple et le Reich allemands.

Que tous les Allemands se disent qu'ils répondent eux-mêmes du plus grand bien que puisse posséder l'Allemagne: l'ordre à l'intérieur, la paix à l'intérieur et à l'extérieur.

A l'Exécutif de l'Association d'Education du Manitoba

A sa première réunion depuis le Congrès, l'Exécutif de l'Association d'Education a élu ces officiers comme suit:

Président, M. le magistrat Henri Lacerte.

Vice-Président, M. J.-A. Marion.

Trésorier, M. J.-H. N. Léveillé.

Secrétaire, M. J.-H. Daigneault.

Président du Comité de Finances, M. S.-J. Dussault.

Président du Comité d'Organisation, M. Raymond Bernier.

Président du Comité de Fonctionnement scolaire, M. Camille Fournier.

Président du Comité d'Enquête, M. Louis-Philippe Gagnon.

Nouvelles Brèves

CALGARY—Joseph H. B. Smith, grand champion international des producteurs de blé, a ajouté d'autres palmes à son ruban. Il a remporté le championnat du blé dur du printemps à l'exposition annuelle du Stampede.

TORONTO—M. Norman O. Hipel a accepté le poste de président de l'Assemblée législative.

FLIN FLON, Man.—La grève des mineurs qui durait depuis le 9 juin a pris fin à la suite d'un vote secret: 201 ont voté pour la cessation de la grève et 18 pour la continuation.

TROIS-RIVIERES — On a commencé la construction d'un amphithéâtre d'une capacité de 10,000 spectateurs, sur les terrains du Séminaire. L'amphithéâtre est construit en prévision des fêtes du troisième centenaire qui se dérouleront tout l'été.

PARIS—Le maréchal Pétain, ministre de la guerre, vient d'annoncer qu'il n'y aura pas de grandes manoeuvres cette année.

TORONTO—A la suite de la démission de Earl Hutchison, député élu de Kenora le 19 juin dernier, l'élection partielle dans ce comté a été fixée au 14 août prochain, avec mise en nomination le 7. M. Peter Heenan, ministre des terres et forêts dans le cabinet Hepburn, sera candidat ministériel dans ce comté.

Timbre commémoratif du troisième centenaire



Un timbre commémoratif du Troisième Centenaire des Trois-Rivières vient d'être édité par le Syndicat d'Initiative Trifluvien; il a été tiré en quatre couleurs différentes: mauve, bleu, olive et rouge. Il porte l'effigie du Sieur de Laviolette, qui, le 4 juillet 1634, sur les ordres de Champlain, débarquait aux Trois-Rivières avec quelques artisans afin d'y construire un poste pour la traite. Le Sieur de Laviolette fut gouverneur des Trois-Rivières jusqu'en juillet 1636.

Ce timbre d'une belle valeur artistique est fort demandé par les philatélistes qui collectionnent les cachets commémoratifs. Il a été gravé par un artiste canadien-français et imprimé à la Lithographie du Saint-Laurent, Montréal.

Autres Lauréats du Concours de l'Association d'Education

Voici la liste des lauréats des grades X et V qui manquaient à la première publication:

Grade X

CLASSE A—Médaille de France
Léa Dussault, Académie Saint-Joseph ... 88%

PRIX DE REDACTION—Volume du Gouvernement français
Cécilia Pichette, Académie Saint-Joseph ... 87%

CLASSE B—Médaille de l'A.C.J.C. de Montréal
Stella Loiselle, Couvent de Letellier ... 95%

PRIX DE REDACTION—Volume du Gouvernement français
Marthe Bruyère, Couvent de Letellier ... 94%

Grade V

CLASSE A—Médaille de la Société St-Jean-Baptiste de St-Boniface
Yolande Millier, Couvent de Saint-Norbert ... 94%

PRIX DE REDACTION—Volume du Gouvernement français
Yolande Millier, Couvent de Saint-Norbert ... 92%

CLASSE B—Médaille de la Société St-Jean-Baptiste de St-Boniface
Irène Roffet, Collège de Saint-Claude ... 90%

PRIX DE REDACTION—Volume du Gouvernement français
Marie-Ange Robert, Couvent d'Aubigny ... 98%

CLASSE C—Médaille de la Société St-Jean-Baptiste de St-Boniface
Elodie Verstraeten, Couvent de Bruxelles ... 89%

PRIX DE REDACTION—Volume du Gouvernement français
Marcel Granger, Ecole Saint-Pie, Letellier ... 93%

Erratum

Dans notre première liste, Yvette Arnal, lauréate du Grade IV (Classe A) a été inscrite par erreur comme élève de l'Académie Saint-Joseph. Elle appartient au Couvent de Saint-Norbert.

FORMATION DU CABINET REID DANS L'ALBERTA

Le nouveau cabinet albertain ne comprend que trois nouveaux membres, tous députés

EDMONTON — L'honorable R.-G. Reid, ancien trésorier et ministre des Ressources naturelles dans le gouvernement de l'Alberta, a été assermenté par le lieutenant-gouverneur Walsh à titre de premier ministre de cette province.

Peu après, le premier ministre Reid, qui succède à l'honorable J.-E. Brownlee, démissionnaire à la suite d'un procès intenté contre lui par Mlle Vivian MacMillan et son père, désigna son nouveau cabinet dont les membres furent aussitôt assermentés.

Nouveaux ministres

Le nouveau cabinet de l'Alberta comprend trois nouveaux membres: l'hon. J.-J. MacLellan, député de Grande Prairie, ministre des Travaux Publics; l'hon. J. Russell Love, Wainwright, trésorier provincial, et l'hon Hugh W. Allen Taber, ministre des Terres, Mines et Affaires municipales. Tous trois sont membres de la législature.

Les ministres maintenus en fonction sont: l'hon. Perren Baker, ministre de l'Instruction publique; l'hon. J.-F. Lymburn, solliciteur général; l'hon. George Hoadley, ministre de la Santé et des Téléphones; l'hon. F.-S. Grisdale, ministre de l'Agriculture, et l'hon. Irene Parlby, ministre sans portefeuille.

L'hon. O.-L. McPherson, ancien ministre des Travaux Publics, est le seul membre du cabinet Brownlee à ne pas faire partie du nouveau cabinet, et cela à sa demande personnelle. Le premier ministre Reid retient le poste de Secrétaire provincial.

L'hon. R.-G. Reid est né en Ecosse et vint au Canada en 1903. Peu de temps après il exploitait une ferme dans la région de Vermillon et est resté un fort partisan de la culture mixte. D'abord élu à la législature comme représentant des Fermiers-Unis en 1921, il fut plusieurs fois ministre dans le cabinet de la province avant d'en être le premier ministre.

L'hon. Irene Parlby est la seule femme à occuper le rang ministériel. Elle fut présidente des Fermières-Unies de l'Alberta de 1915 à 1919. Elue d'abord à la législature en 1921, elle a depuis occupé le rang de ministre, bien que sans portefeuille.

La C.C.F. en convention à Winnipeg

La deuxième convention générale de la "Co-operative Commonwealth Federation" s'est ouverte hier à Winnipeg. Toutes les provinces du pays sont représentées.

UN MONUMENT AU FONDATEUR DE TROIS-RIVIERES

Brillante inauguration des fêtes du tricentenaire et reconstitution historique de l'événement

TROIS-RIVIERES—Samedi, sous le distingué patronage de Son Excellence, le lieutenant-gouverneur E.-L Patenaude, se sont ouvertes les fêtes qui marqueront le tricentenaire de la fondation de la ville des Trois-Rivières. On y a dévoilé un monument du fondateur, le Sieur de la Violette. Ces fêtes prennent des proportions comme la ville n'en a jamais connues. Vingt-cinq hérauts d'armes, dont quatre à cheval, ont annoncé au son de trompes, par les rues de la ville, l'ouverture des fêtes.

Vêtus des costumes de l'époque, entourés d'Indiens, le Sieur de la Violette et son groupe de Français ont fait leur entrée en rade pour y fonder un centre français nouveau en terre étrangère. On a fait revivre toute l'histoire de l'arrivée de ce grand Français: les Peaux-Rouges qui guettent dans un bois voisin, la distribution de menus articles et outils aux Indiens craintifs. Le Sieur de la Violette est lui-même hanté par le souvenir de son grand prédécesseur qui, cent ans auparavant, en ce même lieu, avait planté la croix du Christ au nom du roi de France.

Souvenirs d'antan

Puis l'on a assisté à la danse du calumet, pendant que des missionnaires et des Français se mêlaient, par le souvenir, aux braves mariniers de Cartier, et aux Indiens d'une autre époque. Puis, sur un geste du Sieur de la Violette, tous se sont mis en marche vers ce qui sera, trois cents ans plus tard, l'un des foyers les plus vivants de l'expansion française en Amérique.

Ont pris part à ces fêtes, le régiment des Trois-Rivières, les Scouts, Capitanal, chef indien de l'époque de Laviolette, et ses Indiens, Cartier et ses mariniers, Laviolette et ses dix compagnons, Jean Nicolet et les Pères Jean de Bréboeuf, Daniel et Lejeune.

Le dimanche, les fêtes se sont ouvertes par une messe solennelle chantée par Son Excellence Monseigneur Desmarais, évêque auxiliaire de St-Hyacinthe. Le sermon de circonstance a été donné par Monseigneur O. Comtois et portait sur l'Eglise et la Cité.

M. Taschereau est premier ministre depuis 14 ans

QUEBEC — M. L.-A. Taschereau célébrait le 9 juillet le 14e anniversaire de son avènement au poste de premier ministre de la province. Le 9 juillet 1920, M. Taschereau, député de Montmorency à l'Assemblée législative, était choisi pour succéder à sir Lomer Gouin, qui venait d'offrir sa démission.

LA FRANCE ET L'ANGLETERRE TRAVAILLENT POUR LA PAIX

Elles s'efforcent de ramener l'Allemagne à la Société des Nations—L'Angleterre n'a contracté aucune alliance—Le projet de "Locarno de l'Est" de M. Barthou

LONDRES — Le secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères, sir John Simon, a déclaré aux Communes vendredi que la Grande-Bretagne a renforcé le traité de Locarno, mais n'a contracté aucune alliance choisie avec quelque puissance que ce soit.

Il a dit ensuite, en substance: Les récents entretiens franco-britanniques ont raffermi la paix et la sécurité en Europe. Ils amélioreront considérablement la situation continentale s'ils aboutissent à une réalisation complète du projet d'entente régionale relative à l'est de l'Europe.

Mussolini avec Londres

Le premier ministre de l'Italie, M. Mussolini, est tout à fait d'accord avec le gouvernement britannique sur la nécessité d'un pacte pour l'Est; d'un "Locarno de l'Est". La Grande-Bretagne coopère avec la France pour assurer une paix durable à l'Europe. Elle presse l'Allemagne de souscrire à un pacte de l'Est et de rentrer dans la Société des nations. Elle croit que l'adhésion de la Russie à la Société des nations est nécessaire à la paix de l'Europe. Un Locarno de l'Est est une oeuvre de paix, non un acheminement à la guerre. Nous avons dit aux Français que nous nous opposons à la formation de coalitions. M. Barthou approuve sans réserve notre attitude.

La principale mission de M. Barthou, a-t-il ajouté, était d'expliquer la nécessité d'un pacte d'entr'aide embrassant les Etats baltes, la Russie, la Pologne, la Tchécoslovaquie et l'Allemagne. Le pacte projeté établirait un rapport entre la Russie et le traité de Locarno qui garantit la paix à l'ouest de l'Europe.

Le "Locarno de l'Est"

Paris — Le ministre des affaires étrangères, M. Louis Barthou, est passé à l'exécution de son projet de "Locarno de l'Est". Il a eu vendredi matin un entretien avec l'ambassadeur de la Pologne, M. Chlapowski. La Pologne ne désire pas resserrer des relations avec les Soviets et l'Allemagne. Il a été question de ses motifs, au cours de l'entretien.

Les autorités françaises ne se dissimulent pas qu'il sera difficile de mettre d'accord la Pologne, l'Allemagne, la Russie, la Tchécoslovaquie et les Etats baltes. Mais le fait que M. Mussolini est favorable au projet les encourage. Elles ont pensé que M. Mussolini y verrait une aspiration de la France à la suprématie. Elles espèrent maintenant que lorsque M. Barthou ira à Rome, en octobre, il obtiendra une adhésion active.

L'opinion de Mussolini

Rome — Dans un communiqué le gouvernement dit que le projet de l'Est semblait dirigé contre l'Allemagne, mais qu'il est maintenant évident qu'il reposerait sur une attitude de réciprocité entre l'Allemagne et la France et constituerait une reconnaissance implicite du droit de l'Allemagne à l'égalité en matière d'armement. Néanmoins, ajoute-t-il, l'Italie, comme la Grande-Bretagne, ne contractera aucune nouvelle obligation politique en Europe.

MINISTRE C.-F. DANS L'ONTARIO: M. PAUL LEDUC

Le député d'Ottawa-Est a le portefeuille des mines dans le nouveau cabinet Hepburn

TORONTO — Un nouveau régime libéral a été inauguré mercredi à Toronto. Le premier ministre Mitchell F. Hepburn et les neuf membres de son nouveau cabinet se sont rendus à Queen's Park pour assumer l'administration de la province d'Ontario qui était entre les mains des conservateurs depuis 11 ans.

Le gouvernement d'Ontario a changé trois semaines après que les électeurs eurent défait l'administration du premier ministre George-S. Henry. M. Henry a offert sa démission au lieutenant-gouverneur Herbert-A. Bruce, mardi soir. Quelques heures plus tard le chef libéral, âgé de 37 ans, était assermenté premier ministre de la province d'Ontario.

Le cabinet de Hepburn

Le cabinet libéral complet est le suivant:

Premier ministre, président du conseil et trésorier provincial, M. Hepburn.

Procureur général et ministre du travail, Arthur-W. Roebuck.

Secrétaire provincial, régistraire et ministre de la chasse et de la pêche, Harry-C. Nixon.

Ministre de l'éducation, Léonard J. Simpson.

Ministre de l'agriculture, Duncan Marshall.

Ministre de la voirie et des travaux publics, T.-B. McQuesten.

Ministre des terres et forêts, Peter Heenan.

Ministre de la santé, le docteur J.-A. Faulkner.

Ministre des mines, Paul Leduc.

Ministre du bien-être et des affaires municipales, David Croll.

Aucune surprise

M. Hepburn n'a pas fait connaitre la formation de son cabinet avant qu'il il ait été rendu avec ses ministres à la demeure du lieutenant gouverneur pour être assermenté. Il n'y eut toutefois aucune surprise, car les observateurs politiques avaient annoncé à l'avance le choix de ses ministres sans pratiquement aucune erreur.

M. Heenan a téléphoné à Ottawa sa démission comme député du parlement fédéral pour Kenora-Rainy River, afin de pouvoir être assermenté ministre des terres et forêts. Les autres ministres du cabinet sont tous députés de la législature provinciale.

Paul Leduc

L'honorable Paul Leduc, ministre des mines, est né à Montréal en 1889. Il est le fils de Napoléon Leduc et de Joséphine Béliveau. Il fit ses études au Collège Sainte-Marie et à l'Université Laval, Québec. Il fut admis au Barreau de Québec en 1911 et, cinq ans plus tard, il fut admis au Barreau d'Ontario. Il a pratiqué le droit à Ottawa depuis lors. En 1916 il devint l'associé légal de feu le sénateur N.-A. Belcourt. Il fit successivement partie des études légales suivantes: Belcourt, Chevrier et Leduc, Belcourt, Chevrier, Leduc et Laurier, Belcourt, Leduc et Genest. En 1917 il épousa Mademoiselle Gabrielle Belcourt, fille de feu le sénateur Belcourt. Il a deux enfants, Andrée et Pierre. M. Leduc a toujours pris une part active aux organisations libérales dans la région d'Ottawa. C'est lui qui, en particulier, rédigea la constitution de l'Association libérale d'Ottawa Est. Il fait partie de plusieurs clubs sociaux, et est l'aviseur légal de la Fédération des Femmes Canadiennes Françaises.

Les secours directs seront continués par Ottawa jusqu'au 15 août

OTTAWA — La contribution du gouvernement fédéral aux provinces, pour défrayer le coût des secours directs, se continuera durant un autre mois dans la proportion de 25 p.c. du coût total. Une conférence interprovinciale est convoquée à Ottawa pour le 30 juillet, où l'on cherchera une solution définitive à ce problème. Voilà ce que sir George Perley a annoncé vendredi, en l'absence de M. Bennett, après une réunion du conseil des ministres. Le suppléant du premier ministre a, tout de suite après, télégraphié à tous les premiers ministres des provinces pour les inviter à cette conférence ou à s'y faire représenter. Il y a quelques mois, les gouvernements des provinces ont été prévenus que la contribution fédérale aux secours directs cesserait le 15 juin. L'exécution de cette décision a ensuite été remise au 15 juillet. La décision reportant au 15 août la cessation de toute contribution fédérale, signifie une légère diminution des paiements du gouvernement fédéral qui paie actuellement le tiers des allocations de chômage.

MONTREAL—Cent-dix-neuf nouveaux docteurs en médecine gradués de l'année, ont été admis à la pratique de leur profession par le collège des médecins et chirurgiens de la province.

ECHOS D'EUROPE

Deux anciens ministres français impliqués dans l'affaire

PARIS — La main de la justice s'est appesantie sur deux anciens ministres français, le sénateur René Renoult, ancien ministre de la Justice, et Albert Dalimier, ancien ministre des colonies.

Le procureur de la république a ordonné l'interrogation de Renoult sous l'accusation d'avoir vendu son influence. On a soumis à la Chambre des députés des preuves à l'effet que Renoult, alors ministre de la Justice, aurait accepté 50,000 francs pour intervenir en faveur de Stavisky et lui obtenir plusieurs remises de son procès.

Si Renoult est trouvé coupable, il perdra ses droits civils et devra payer une amende égale au double de l'argent qu'il a accepté.

Dalimier sera vraisemblablement accusé d'avoir, comme Renoult prête son influence aux entreprises du financier de Bayonne. La police a révélé en effet que Dalimier aurait, dans une circulaire répandue par Stavisky, avisé les hommes d'affaires et les compagnies d'assurance qu'ils pouvaient légalement prêter à des institutions telles que le mont-de-piété de Bayonne.

Les "trois juges de l'enfer" reparaissent

PARIS—Les "trois juges de l'enfer", après trois semaines de silence, recommencent leurs tristes exploits.

Une bombe puissante, chargée de 25 cartouches de cheddite, soit l'équivalent de deux obus du fameux 75, a été découverte dans la base d'un lampadaire par des ouvriers qui faisaient le nettoyage. Cette bombe, reliée à un mécanisme d'horlogerie, devait exploser trois heures plus tard. La police croit avoir affaire à un dément. On dit que certains signes indiquent un renouveau d'activité de la part des "trois juges de l'enfer", bien qu'aucune note n'accompagnât la bombe.



La théorie d'Einstein s'écroule

PARIS—Dans un article que publie la **Revue Scientifique**, le professeur Emmanuel Carvallo écrit que 200,000 expériences ont infirmé la loi de Michelson sur la vitesse de la lumière et que, par conséquent, la théorie d'Einstein s'écroule, atteinte à sa base même.

Les nazis et les Juifs

BERLIN — L'agence télégraphique juive dit avoir appris d'un haut personage que les nazis atténueront leur antisémitisme, pour diminuer les motifs de propagande antinaziste à l'étranger, mais que l'atténuation ne consistera qu'à interdire le recours à la violence. Ils continueront d'écarter les Juifs de tous les domaines essentiels, mais ils le feront sans bruit.

Le français pour la Sarre

SARREBUCK — On a annoncé officiellement qu'on se servira de la langue française dans toutes les matières touchant les relations de la Société des nations et la commission de la Sarre, relativement au plébiscite sarrois de l'an prochain. On se servira d'autre part de la langue allemande pour traiter avec les autorités locales et la population sarroise.

Les détails de la préparation du plébiscite ont été soumis aux bourgmestres et autres fonctionnaires civils de la Sarre réunis sous la présidence de Geoffrey Knox, président de la commission de la Sarre.

Churchill et la guerre

ANSTED, Angleterre — Dans un discours, l'ancien chancelier de l'échiquier, Winston Churchill, a dit que l'Europe serait déjà en proie à la guerre, n'étaient les baïonnettes françaises. Il a vigoureusement reproché au cabinet MacDonald son attitude en matière d'armament. Il a exprimé l'opinion qu'il est nécessaire que la Grande-Bretagne accroisse fortement et sans tarder son matériel de défense nationale.

Commentant la situation allemande, M. Churchill a dit que la Grande-Bretagne devrait s'allier à la France et à d'autres pays pacifiques pour lesquels ce qui se passe et peut se passer en Allemagne constitue un péril.

Métier ingénieux

PRAGUE—Un chômeur de Prague s'est inventé un curieux petit métier: "Indicateur de bonnes maisons". Il consacre ses loisirs à inspecter les étalages des magasins d'alimentation dans un quartier donné, et recherche ceux qui lui paraissent vendre les meilleures marchandises au meilleur prix.

Il se confectionne alors un écriteau qu'il promène:

"Où est le bon café? Où les oeufs sont-ils à vingt sous la douzaine?" Etc.

Moyennant une très modique rétribution il indique les adresses aux ménagères, et les commerçants qu'il honore de sa confiance, d'autre part, le sachant incorruptible, apprécient la valeur de sa publicité et lui font souvent goûter les marchandises qu'il prône...

Savant et modeste

Le duc de Broglie, nouvellement élu à l'Académie française, est un savant aussi éminent que modeste. Il y a quelques années, un journaliste américain était arrivé à forcer la porte de son laboratoire et à l'interviewer. Le savant le pria seulement de lui soumettre son article avant de l'envoyer à New-York.

— La science est précise, dit-il, et une erreur se glisse si facilement...

Le reporter remit au duc son projet d'article. C'était un garçon intelligent, qui avait très exactement saisi la théorie des ondes. Aussi M. de Broglie lui rendit-il l'interview, en le félicitant.

— Mais alors, demanda le journaliste, pourquoi toutes ces corrections.

— Elles ne portent pas sur l'exposé scientifique, répondit le duc. J'ai supprimé seulement des passages inutiles.

Ces passages inutiles, c'étaient les éloges.

La gondole du cardinal

Le patriarche de Venise, S. Em. le cardinal La Fontaine, fit appeler récemment le secrétaire du Syndicat des gondoliers. Il lui communiqua sa décision de remettre à un gondolier pauvre et méritant sa propre gondole avec toute son installation, laissant au Syndicat le soin de désigner le bénéficiaire de ce don.

Celui-ci fut bientôt choisi: il entra de suite en possession de la gondole patriarcale et depuis il ne manque pas de faire à ses passagers le récit de sa bonne fortune et de la générosité de son archevêque.

MONTREAL—Douze nourrices de Montréal choisies par l'hôpital Victoria fourniront 20 onces de lait par jour aux cinq petites jumelles Dionne, à Corbeil, Ontario, et cela pendant au moins six semaines.

HOLLYWOOD—La campagne menée contre certains films fera perdre, croit-on à Hollywood, une dizaine de millions de dollars aux producteurs de films.

LA DICTATURE SE RAFFERMIT EN AUTRICHE

Le chancelier Dollfuss s'adjuge un nouveau portefeuille de plus dans le cabinet

VIENNE — Le chancelier Dollfuss vient d'accroître d'un portefeuille son pouvoir dictatorial. A l'instar de M. Mussolini, son ami et voisin, il exerce plusieurs charges, outre sa fonction de chef du gouvernement. Après avoir fait démissionner son cabinet, il en a sans tarder formé un autre, où il est à la fois chancelier, ministre des affaires étrangères, de la défense nationale, de la sécurité publique et de l'agriculture. Mais c'est aux dépens des fascistes, tout au moins de leurs chefs, qu'il a raffermi sa dictature. Il a en effet enlevé au major Fey, le fasciste "de fer," l'important portefeuille de la défense nationale et de la sécurité publique. Le major Fey demeure dans le cabinet, comme son chef, le prince Stahremberg, mais il n'y sera plus que ministre sans portefeuille.

Un communiqué indique comme raison de l'accroissement du pouvoir dictatorial de M. Dollfuss la nécessité de faire "disparaître les derniers vestiges de la trahison organisée"— en d'autres termes, de la terreur naziste. Depuis quelques mois, il y a presque tous les jours des attentats terroristes, qu'on atrribue aux nazis.

Le gouvernement annonce un délai de grâce pour permettre à quiconque possède illégalement des explosifs de venir à résipiscence. Le délai expiré, la possession illégale d'explosifs entraînera la peine de mort.

Outre M. Dollfuss, le prince von Stahremberg (vice-chancelier) et le major Fey, les ministres sont: M. Kurt Schuschnig, instruction publique; M. Odo Neustradeter-Steurmer, oeuvres sociales; Karl Buresch, finances; M. Fritz Stockinger, finances; M. Egon Berger Waldenegg, justice; M. Karl Karwinsky, sous-secrétaire d'Etat pour la sécurité; M. Stefan Tauschitz, sous-secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères.

Nouveaux attentats

Des dynamitards ont commis deux nouveaux attentats. Dans l'un de ces attentats — le dynamitage, à Salzbourg, d'une auto appartenant à un membre du Front patriotique du chancelier Dollfuss,—une petite Salzbourgeoise et quatre touristes autrichiens ont été blessés. L'auto stationnait devant une auberge, qui a été fortement endommagée. L'autre attentat a eu lieu à Buers, dans l'ouest du pays.

Sept nazis ont été arrêtés au sujet de l'attentat de Salzbourg. Un autre nazi a été arrêté en Styrie, sous l'accusation d'avoir incendié une meule de foin pour interrompre une réunion du Front patriotique. Il sera traduit devant un tribunal militaire.

Le gouvernement Dollfuss a commencé sa septième offensive contre la terreur naziste. La simple possession illégale d'explosifs entraînera la peine de mort.

UNE PROVINCE QUI ECONOMISE

Le gouvernement Hepburn réduit de 50 p.c. les dépenses de deux importantes commissions

TORONTO—Avec toute l'assurance de politiciens aguerris, les membres du nouveau cabinet d'Ontario, sous la direction de leur jeune chef Mitchell F. Hepburn, qui n'est âgé que de 37 ans, se sont mis à l'oeuvre.

Leur premier acte a été de changer le personnel des deux plus importantes commissions de la province dont ils ont réduit les dépenses de 50 pour cent, comme ils l'avaient promis au cours de la campagne électorale. Le cabinet Hepburn a commencé par remercier les hauts fonctionnaires de la commission hydro-électrique et de la commission des liqueurs qui seront remplacés par d'autres dont les traitements seront de moitié moins élevés.

D'autre part la nouvelle administration a déjà pris les mesures nécessaires pour mettre en vigueur la nouvelle loi des alcools en vertu de laquelle les bières et vins pourront être vendus dans les tavernes, hôtels et restaurants.

On croit que la vente des boissons selon la nouvelle loi pourra commencer sous peu.

La nouvelle commission de l'hydro aura comme président M. T. Sewart Lyon, de Toronto, dont le salaire sera de $10,000 par an, mais les deux commissaires seront des ministres de la couronne qui ne recevront aucune rétribution. Ce sont M. T.-B. McQuesten, ministre de la voirie, et M. Arthur Roebuck, procureur général.

E. Edmond Odette, de Tilbury, est le nouveau gérant de la commission des liqueurs. Son salaire est de $10,000 par année. Les trois commissaires congédiés ne seront pas remplacés.

Les économies réalisées par le nouveau gouvernement dans le remaniement de deux commissions provinciales s'élèvent à $40,000 par an.

Part du roi

Quand Louis XV allait à la chasse, on portait à sa suite quarante bouteilles de vin, dont il ne goûtait pas la plupart du temps. Un jour que le roi eut soif, il demanda un verre de vin. "Sire, il n'y en a plus. — Comment il n'y en a plus? Est-ce qu'on ne porte plus les quarante bouteilles? — Oui, Sire, mais tout est bu. — Qu'on en porte à l'avenir quarante et une, afin qu'il s'en trouve une pour moi."

Récit de l'abbé Ad. Desrosiers

Cavelier de La Salle

Illustrations de O.-A. Léger

Cavelier de la Salle fut le plus infatigable, le plus hardi, le plus grand de nos voyageurs et découvreurs. Il a donné un empire à la France, ouvert d'immenses régions aux missionnaires, et payé de son sang, son dévouement à sa patrie.



Né à Rouen, en Normandie, il passe au Canada à l'âge de 20 ans; il s'établit à Lachine et commence sa vie d'explorateur par un voyage à la rivière Ohio, qu'il découvrit vers 1668.



Les Grands Lacs canadiens et le Mississipi, dont il entend parler, l'attirent. Il décide d'en faire l'exploration et de suivre le grand fleuve jusqu'à son embouchure. Il consacre vingt ans à cette entreprise mémorable, dont le succès va jeter un vif éclat sur son nom.



Grâce à la protection de l'intendant Talon et du gouverneur Frontenac, il bâtit un fort à Cataracoui et construisit sur le lac Ontario les premières barques qu'on y ait vues.



Arrivé aux chutes du Niagara, il éleva un nouveau fort et lança sur le lac Erié le premier grand navire à voile appelé "le Griffon". Malheureusement ce navire périt avec tout son équipage, dans son premier voyage au lac Michigan, d'où il revenait avec une cargaison de pelleteries.



La Salle ne se découragea point. Il engagea d'autres hommes, descendit au sud du lac Michigan et s'enfonça dans l'intérieur des terres à la recherche du Mississipi. Au fort Crève-Coeur, il faillit être empoisonné par ses engagés, fatigués de le suivre. Les Iroquois faisaient la guerre aux sauvages amis de La Salle: le voyage du Mississipi devenait très périlleux.



Et cependant, La Salle retourna de nouveau à Montréal pour y chercher des hommes. A la tête d'une troupe de cinq Français et de vingt-deux sauvages, il arrivait enfin au grand fleuve dont il se mit aussitôt à descendre le cours majestueux.



Au mois d'avril 1682 il atteignit l'embouchure du Mississipi et là, en présence de ses compagnons de gloire et au bruit de sa petite artillerie, il prenait possession, pour le roi de France, de tout l'immense pays arrosé par le fleuve qu'il venait de découvrir. Il l'appela la LOUISIANE.



Le roi de France, Louis XIV, apprit bientôt de la bouche même de La Salle le récit de cette mémorable découverte. Il le combla d'honneurs et l'envoya fonder une colonie en Louisiane, à l'embouchure même du Mississipi.



La Salle partit aussitôt. Malheureusement, la discorde se déclare à bord des vaisseaux, et le découvreur passe devant la décharge du Mississipi sans l'apercevoir.



Il alla débarquer beaucoup plus loin, bâtit un fort et se mit à la recherche du grand fleuve. Après des mois de fatigue inouïe, il revenait vers les siens sans avoir rien découvert. Il tente alors un suprême effort pour retrouver sa route vers le Canada.



Mais ses hommes, épuisés par ces marches interminables, se révoltèrent. Ils le tuèrent, et abandonnèrent son cadavre dans les hautes herbes du Texas (1687). Mais sa mémoire ne peut périr. Toujours le Canada se souviendra de l'héroïque Cavelier de La Salle, découvreur du Mississipi, fondateur de la Louisiane et explorateur du Texas.

(Courtoisie de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal).

VOLUME XXII — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 18 JUILLET 1934 — NUMERO 10

Si nous réussissons à atteindre le but que nous poursuivons dans la lutte pour le français, ce sera l'oeuvre de l'Association d'Education.
Mgr ARTHUR BELIVEAU,

LA LIBERTÉ

Allons toujours notre petit pas; pourvu que nous ayons l'affection bonne et bien résolue, nous ne pouvons que bien aller.
SAINT FRANCOIS DE SALES.

Le Pays Trifluvien et l'Ouest Canadien

Des liens historiques multiples rattachent l'Ouest canadien au pays trifluvien, dont on célèbre présentement le troisième centenaire de fondation. Les rappeler brièvement sera un hommage de reconnaissance aux héros qui ont illustré nos plaines et au pays qui nous les a envoyés. Découvreurs, pionniers et missionnaires trifluviens ont marqué de leur ineffaçable empreinte les pages liminaires de notre histoire.

De La Vérendrye, que l'on appelle, dans la ville de La Violette, *le plus illustre des Trifluviens,* découvrit l'Ouest canadien. Ses fils se rendirent jusqu'aux Montagnes Rocheuses.

La découverte de l'Ouest canadien remonte à 1732, avec l'entrée de La Vérendrye dans les eaux du lac des Bois et l'érection du fort Saint-Charles, sa principale base d'opérations. C'est de là que partirent, en 1736, son fils aîné, le P. Aulneau, S.J., et dix-neuf Français, dont la perfidie siouse fit une sanglante hécatombe à la première étape de leur voyage, dans une île justement nommée, en souvenir, l'Ile au Massacre. On se rappelle les efforts des Jésuites, inspirés par Mgr Langevin, pour retrouver les ossements des victimes inhumées au fort Saint-Charles, et couronnés de succès en 1908. Hélas! l'incendie du Collège de Saint-Boniface, le 25 novembre 1922, consuma ces précieuses reliques.

Radisson et des Groseillers, précurseurs de La Vérendrye, partirent des Trois-Rivières pour commencer leur étonnante carrière d'aventuriers. Ils furent les premiers à atteindre par terre la Baie d'Hudson et découvrirent les sources du Mississipi. Radisson fut le promoteur de la plus vieille compagnie à charte existante: la Compagnie de la Baie d'Hudson, fondée en 1670.

En 1688, un autre Trifluvien, Jacques de Noyon, moins connu, mais bien méritant, hiverna dans une île du lac des Bois. Il avait suivi la route du lac Supérieur et frayé ainsi la voie à La Vérendrye. Il a laissé un mémoire exact de ses explorations.

* * *

Par une disposition providentielle, Mgr Taché, l'apôtre de l'Ouest canadien, et la Vénérable Mère d'Youville, fondatrice des Soeurs-Grises, étaient apparentés au grand chrétien que fut La Vérendrye. La Mère d'Youville était sa nièce et la soeur de Christophe La Jemmeraye, le principal auxiliaire du découvreur, qui mourut au fort Maurepas au printemps de 1736.

Le pays trifluvien peut réclamer les premiers apôtres de la Rivière-Rouge. Né à Nicolet, Mgr Provencher reçut la consécration épiscopale dans l'église des Trois-Rivières, le 12 mai 1822. Son compagnon, M. l'abbé Dumoulin, mourut dans cette ville le 26 juillet 1853, après avoir été pendant vingt-huit ans curé d'Yamachiche, paroisse de la région. Mgr Provencher, décédé à Saint-Boniface le 6 juin précédent, avait été lui aussi curé de la même paroisse, de novembre 1820 à mai 1822, en attendant de se décider à accepter les bulles que Mgr Plessis, évêque de Québec, lui avait présentées à son arrivée de l'Ouest.

M. l'abbé Jean Harper, le premier prêtre ordonné à Saint-Boniface, le 1er novembre 1821, et le fondateur des Soeurs de l'Assomption, ancien élève de Nicolet, fut, à son retour en 1831, curé de Saint-Grégoire, où il décéda.

En 1844, en même temps que les premières Soeurs Grises, arriva à Saint-Boniface M. l'abbé François-Louis Laflèche, le compagnon de missions de Mgr Taché, destiné à devenir l'illustre évêque des Trois-Rivières, après avoir décliné la succession épiscopale de Mgr Provencher en raison d'une infirmité contractée à l'Ile à la Crosse et dont il porta toujours la glorieuse cicatrice.

D'autres prêtres séculiers de la même région, à l'époque héroïque, précédèrent les Oblats de Marie Immaculée et d'intrépides religieuses les y suivirent après 1844. Le dévouement pour l'Ouest s'est acclimaté de bonne heure au pays trifluvien.

Si le cadre de cet article le permettait, il serait intéressant de signaler le mouvement des pionniers de cette région qui, à leur tour, vinrent ensemencer nos plaines et y implanter des familles qui s'y sont perpétuées.

* * *

Dimanche prochain, le 22 juillet, la ville des Trois-Rivières, continuant la série de ses fêtes commémoratives, dévoilera un monument au découvreur de l'Ouest canadien, sur la rive nord du Saint-Laurent, à l'endroit exact où il naquit et où s'écoula sa jeunesse.

Que l'Ouest s'unisse à l'Est, dans un geste d'admiration et de reconnaissance, pour honorer celui qui a révélé l'existence de cette partie du continent au monde civilisé.

Honneur au héros intrépide qui consacra sa fortune, sa vie et ses fils à une entreprise, dont il recueillit une gloire posthume qui l'immortalise à jamais.

Denys LAMY.

Depuis dix ans président de l'Association d'Education du Manitoba

Les membres de l'Exécutif de l'Association d'Education ont réélu encore une fois leurs anciens officiers. On peut dire que dans ce milieu, les changements sont rares. C'est la meilleure preuve que notre population a choisi les meilleurs hommes pour placer à la tête de cette oeuvre importante et qu'elle entend les y maintenir. On ne saurait leur donner un meilleur témoignage de confiance.

Il y a maintenant dix ans que M. le magistrat Lacerte est président général de notre Association; il vient de commencer son sixième terme. C'est un record qui lui fait le plus grand honneur et dont nous sommes heureux de le féliciter.

M. J.-A. Marion, vice-président depuis 1930, est un autre vétéran dont on connait la compétence et le dévouement. Quant à M. J.-H.-N. Léveillé, il dirige sans bruit les finances de l'Association depuis son existence. M. J.-H. Daignault, sur qui retombe comme secrétaire le plus lourd de la charge, est à son poste depuis plus de onze ans.

Bien que des éléments nouveaux soient venus récemment renforcer l'Exécutif, celui-ci se compose en bonne partie de membres comptant de longs états de service. Au nombre de ceux qui viennent de se retirer, il convient de mentionner spécialement M. J.-A. Cusson, qui siégeait depuis le début.

Le Manitoba français peut s'estimer fort heureux de posséder une équipe de compatriotes d'une aussi grande expérience dans toutes les questions scolaires.

PARIS—Le gouvernement de Gaston Doumergue, de nouveau en face d'un trésor mince, mais aussi de conditions favorables, annonce le lancement d'un emprunt de 3 billions de francs ($19,800,000), devant porter intérêt à quatre pour cent.

Les La Vérendrye

Entre cent noms glorieux, celui des La Vérendrye brille d'un éclat particulier parce qu'ils furent les découvreurs de l'Ouest. Aussi va-t-on commémorer avec un faste grandiose l'exploit accompli par les La Vérendrye, père et fils. Et Trois-Rivières ne sera pas seule à honorer la mémoire des siens, mais des sociétés historiques américaines ont promis de coopérer à la glorification de héros qu'elles considèrent aussi comme les leurs puisqu'ils furent les premiers blancs à fouler le sol des Etats de l'Ouest américain.

Comme la plupart des explorateurs européens, La Vérendrye avait rêvé de trouver une route pour atteindre l'Orient et ce rêve il l'avait dans la tête quand il prit la résolution de percer le secret des terres encore inexplorées qui s'étendaient à l'ouest du Lac Supérieur.

A ses risques et à ses frais, il entreprit de donner à la France des territoires qui doubleraient l'étendue de la colonie canadienne. Il engagea dans cette aventure toute sa famille et tous ses biens. Le 8 juin 1731, à la tête d'une expédition d'une cinquantaine d'hommes, il quittait Montréal, escorté de trois de ses fils et de son neveu Lajemmeraye. Il lui fallut 78 jours pour toucher l'extrémité ouest du lac Supérieur. A partir de là c'était l'inconnu.

L'épique randonnée dura douze ans! Douze années d'épreuves, de tracas, durant lesquelles la cupidité et l'envie ajoutèrent leurs bassesses aux obstacles qui paralysaient sans cesse l'élan des découvreurs. Chaque pas en avant était payé de sacrifices inouis. Mais, obstinés, résolus, sans une tentation de rebrousser chemin, La Vérendrye et ses fils allaient toujours, soutenus par "le beau songe très pur qui inspirait leur dessein". Ils jalonnaient leur route de forts, jetant ainsi à travers tout l'Ouest les bases des villes futures. Le Manitoba, la Saskachewan, l'Alberta et une forte partie de l'ouest américain actuels furent ainsi gagnés à la France par ces Trifluviens prodigieux. Seul l'infranchissable barrière des Rocheuses put les arrêter. C'est sur elles, que, le 1er janvier 1743, se brisa leur beau rêve. La déception fut grande. Leur espoir d'atteindre la mer s'évanouissait. Longeant les Montagnes, les frères La Vérendrye atteignirent la branche principale du Missouri et, à la fin de mars 1743 ils prenaient officiellement possession au nom de la France, de tous les territoires découverts.

Le nom des La Vérendrye occupe dans la grande histoire canadienne et américaine une place prépondérante. L'importance de leurs découvertes n'est égalée peut-être que par celles des grands explorateurs Cartier et Champlain. Leur nom est en grand honneur aux Etats-Unis et dans l'Ouest canadien.

Mais le fait qu'ils sont des Trifluviens authentiques va leur valoir une reconnaissance profonde aux fêtes de juillet et d'août du Tricentenaire des Trois-Rivières.

Cinq cents dollars par minute

La femme du Président des Etats-Unis a des ripostes qui montrent aussi bien son tact que son esprit d'à-propos. Elle vient de recevoir trois mille dollars pour avoir donné son opinion, par radio, sur une question d'ordre féminin. La transmission avait duré six minutes. Quelqu'un lui ayant écrit pour lui demander si elle sentait qu'elle avait mérité les trois mille dollars, Mme Roosevelt ne s'est pas laissée décontenancer. Elle a répondu:

"Vous avez raison. Personne n'est apte à fournir un travail qui puisse être payé cinq cents dollars par minute. Je n'ai jamais pensé que ma collaboration valait ça. Aussi ai-je aussitôt remis les trois mille dollars à une oeuvre de bienfaisance. Car je me suis dit que ce n'était pas Mme Roosevelt qui avait été gratifiée d'un pareil prix, mais bien la femme du Président des Etats-Unis."

Mussolini et les intellectuels

ROME—Après une journée passée à travailler à la récolte, dans les anciens marais Pontins, le premier ministre Mussolini a fait l'éloge du paysan et a accusé l'intellectuel d'être stérile aujourd'hui.

C'est avec des paysans qui ne savaient probablement ni lire ni écrire que l'on a pu édifier l'empire et son déclin a suivi de près l'avènement du règne de la science et de la littérature et les intellectuels sont encore une menace pour l'Italie, a-t-il ajouté.

Livres à lire

Histoire de la population canadienne-française
par GEORGES LANGLOIS

Dans cet ouvrage, l'auteur étudie l'origine et le développement de la population française du Canada depuis les premiers jours de la colonie française jusqu'au dernier recensement du gouvernement fédéral. Il expose les faits et propose une explication. Les faits: population exclusivement française, tout d'abord, qui se développe par une immigration lente et spasmodique et un accroissement naturel rapidement accéléré au point de devenir le plus considérable du monde; noyau de population française qui, depuis la conquête, s'accroît par sa seule vitalité, lentement décroissante, en présence d'autres groupes ethniques toujours renforcés par la natalité et l'immigration. L'explication: considération des faits établis en fonction des doctrines économiques et démographiques des divers époques et en fonction de la politique démographique, coloniale et économique de la France et de l'Angleterre. Mettant en parallèle le développement de la population française du Canada et celui des autres groupes ethniques, l'auteur scrute les perspectives d'avenir de la population canadienne-française.

M. Langlois, l'auteur de l'**Histoire de la population canadienne-française**, est rédacteur à **l'Ordre.** Il a précédemment été attaché à la **Presse** et au **Canada.** Diplômé de l'Ecole de Journalisme de l'Université de Montréal, ancien élève de l'Ecole des Sciences sociales, économiques et politiques de la même université, il est le seul Canadien titulaire des diplômes de l'Ecole de Journalisme de Paris et de l'Ecole des Hautes Etudes Sociales de Paris. Son ouvrage, légèrement remanié depuis, a fait le sujet d'une thèse présentée à l'Ecole des Hautes Etudes Sociales de Paris sous le titre "Le facteur démographique de la survivance française au Canada" et a mérité à son auteur le diplôme de cette école avec les plus grands éloges du jury et la plus haute mention que cette école pouvait attribuer.

L'**Histoire de la population canadienne-française** est édité et vendu par les Editions Albert Lévesque, 1735, rue St-Denis, Montréal. Il est en dépôt à **l'Ordre,** 180, est, rue Ste-Catherine, Montréal, et dans les principales librairies. Ce volume de 320 pages se vend $1.25 l'exemplaire; franco $1.30. Réduction pour commandes importantes.

"De la Chaire au Micro"
Un livre à lire

"Pour marquer le vingt et unième anniversaire de sa vie de prédication"—ce qui dit tout de suite l'expérience de l'auteur—le R. P. Lévi Côté, O.M.I., vient de publier en un joli volume, sous le titre siuvant: **De la Chaire au Micro,** une série d'études évangéliques, auxquelles se joignent, en guise d'applications pratiques, d'autres sujets d'une incontestable actualité, touchant l'apostolat, les retraites fermées, et autres questions d'ordre social et apologétique.

Un de nos prélats les plus distingués écrit au sujet de ce livre nouveau: "Ca se lit très agréablement et utilement, avec ses idées nettes et sa langue si ferme et si directe."

Dédié à Son Eminence le Cardinal Villeneuve, O.M.I., qui a bien voulu l'accompagner d'une lettre laudative, le volume se présente dans une toilette originale et particulièrement élégante.

Prix de vente: 50 sous; 55 sous par la poste.

Itinéraire de la délégation française au Canada

Voici l'itinéraire de la délégation officielle française au Canada à l'occasion des fêtes de Jacques Cartier:

Arrivée à Charlottetown du paquebot **Champlain,** le 24 août, à midi, et départ vers 7 heures du soir; arrivée à Gaspé le 25 août à 9 heures du matin et départ le lendemain vers midi; arrivée à Québec, le 28 à 8 heures du matin et départ le matin du 30 pour Montréal. Arrêt de quelques heures aux Trois-Rivières. Les journées du 31 août et du 1er septembre se passeront à Montréal; celles du 2 et du 3 septembre, à Ottawa; celles du 4 et du 5 septembre, à Toronto; celles du 6 et du 7 septembre, à Niagara. Les députés arriveront à New-York le matin du 8 septembre et s'embarqueront peu après pour la France.

TRIBUNE LIBRE

L'Association des Auteurs canadiens

Fondée en 1921, l'Association des Auteurs Canadiens compte, depuis cette date, une section française. A vrai dire, cette section est un véritable organisme autonome qui conserve la plus complète liberté d'agir, qui s'administre à sa guise et dont la seule dépendance à l'égard du Conseil Exécutif de l'Association générale, consiste à verser à celui-ci une part des cotisations annuelles. En retour, la section est représentée au Comité Exécutif par trois membres sur seize et, dans le Conseil National, par six membres sur quarante. La proportion est raisonnable, puisque la section française groupe à peine 80 personnes, alors que les douze ou treize sections anglaises en réunissent plus de 500. De plus, les membres de la section française reçoivent le Bulletin de l'Association où la part la plus large est faite à leur activité et à leurs publications, ils participent activement à chaque congrès annuel où la langue française est traitée sur le même pied que l'anglais. Il en résulte que les écrivains de langue française ont toute latitude voulue pour étudier, dans leur langue, les problèmes qui les intéressent particulièrement, sans parler des multiples occasions qui leur sont offertes de faire connaître la littérature canadienne-française dans les milieux anglophones, d'exposer leur point de vue et de combattre ou de détruire sur place des préjugés trop répandus.

Mais le rôle de la section française ne se borne pas à faire de l'utile propagande chez nos concitoyens anglais par la plume ou la parole. Pour ne pas remonter plus loin que l'année 1931 et pour répondre à ceux qui déplorent l'inaction de ce groupement, rappelons quelques faits.

En avril 1931, la section française organisait, à la salle Saint-Sulpice, une soirée de folklore avec le concours de MM. Alfred Laliberté, pianiste et compositeur, et Marius Barbeau. Une bonne demi-douzaine de prosateurs et de poètes locaux avaient l'occasion, ce soir-là, de se produire en public. L'année suivante, au mois de novembre, la section française organisait une semaine du livre marquée par un grand banquet que présidait l'honorable L.-A. David, un concert-audition de musique et de poésie canadiennes et une exposition du livre et de l'art canadiens qui attirait plus de 12,000 visiteurs à Saint-Sulpice. En juin 1933, une semblable exposition du livre avait lieu à Québec, dans les salles du Palais Montcalm.

Aux Congrès annuels de 1932 et de 1933, une quinzaine d'écrivains canadiens-français présentaient des causeries qui soutenaient la comparaison avec ceux de leurs confrères anglais; et les organisateurs du Congrès d'Ottawa, notamment, ne se sont pas gênés pour dire qu'une large part du succès de ce congrès revenait aux membres de la section française.

Faut-il mentionner encore une douzaine de diners-causeries donnés au cours des trois dernières années, l'enquête faite auprès des autorités compétentes sur l'achat des livres de récompense canadiens; les démarches entreprises auprès d'un bon nombre de libraires français qui se sont déclarés prêts, moyennant les conditions habituelles de vente à prendre en dépôt les livres canadiens susceptibles d'intéresser certaine classe de lecteurs français; d'autres démarches comencées récemment pour distribuer nos meilleurs ouvrages dans les bibliothèques des principales villes de la province française; le projet d'un répertoire complet des ouvrages d'auteurs canadiens; l'annonce par les soins du président de la section française.

Si, maintenant, on trouve que la section française devrait faire davantage, nous répondrons ceci: "La section française n'a pas d'argent. Ce qu'elle a fait depuis trois ans, elle l'a fait avec ce qui lui revenait du montant des cotisations, avec les recettes nettes d'un concert et deux faibles octrois du gouvernement de la province. Ce qu'elle a fait a été l'oeuvre du dévouement de quelques-uns de ses membres. Si, au lieu de compter à peine 80 titulaires, la section française groupait la quasi totalité des écrivains canadiens de langue française, elle ne ferait pas cette pauvre figure que lui reprochent précisément, à tort du reste, ceux qui refusent leur adhésion; elle pourrait, toute proportion gardée, prétendre au rôle que joue, par exemple, la société des Gens de Lettres de France, et ce ne sont pas nos écrivains qui auraient à le regretter. Notre littérature, d'autre part, ne s'en porterait pas plus mal, bien qu'une société comme la nôtre n'ait pas, après tout, pour fonction de donner naissance à des génies littéraires. Il y aurait, en tout cas, un grand pas de fait, dans la voie de la solidarité nationale tant prêchée par nos patriotes, le jour où, ces mêmes patriotes donnant l'exemple, tous les écrivains de langue française marcheraient la main dans la main."

La Section Française de l'Association des auteurs canadiens.

QUEBEC EN 1720

Le P Charlevoix trace en 1720 ce tableau de Québec, que rappelle M. A. Lichtenberger dans son nouveau livre, qui vient de paraître chez Plon, "Montcalm":

"On ne compte guère à Québec que 7,000 âmes; mais on y trouve un petit monde choisi où il ne manque de rien de ce qui peut former une société agréable. Un Gouverneur Général avec un état-major, de la noblesse, des officiers et des troupes; un intendant avec un conseil supérieur et les juridictions subalternes; un commissaire de marine, un grand prévôt, un grand voyer et un grand maître des eaux et forêts, dont la juridiction est assurément la plus étendue de l'Univers; des marchands aisés ou qui vivent comme s'ils l'étaient; un évêque et un séminaire nombreux; des Récollets et des Jésuites; trois communautés de filles, bien composées, des cercles aussi brillants qu'il y en ait ailleurs chez la gouvernante et chez l'intendante: voilà, ce me semble, pour toutes sortes de personnes de quoi passer le temps fort agréablement.

"Ainsi fait-on, et chacun y contribue de son mieux, on fait des parties de promenades; l'été en calèche ou en canot; l'hiver en traineau sur la neige ou en patins sur la glace. On chasse beaucoup; quantité de gentilshommes n'ont guère que cette ressource pour vivre à leur aise. Les nouvelles courantes se réduisent à bien peu de chose, parce que le pays n'en fournit presque point, et que celles de l'Europe arrivent toutes à la fois, mais elles occupent une bonne partie de l'année; on politique sur le passé, on conjecture sur l'avenir; les sciences et les beaux-arts ont leur tour, et la conversation ne tombe point. Les Canadiens, c'est-à-dire les créoles du Canada, respirent en naissant un air de liberté qui les rend fort agréables dans le commerce de la vie, et nulle part ailleurs on ne parle plus purement notre langue. On ne remarque même ici aucun accent.

"On ne voit point en ce pays de personnes riches, et c'est bien dommage, car on y aime à se faire honneur de son bien, et personne ne s'amuse à thésauriser. On fait bonne chère, si avec cela on peut avoir de quoi se bien mettre; sinon on se retranche sur la table, pour être bien vêtu. Aussi faut-il avouer que les ajustements vont bien à nos créoles. Tout est ici de belle taille, et le plus beau sang du monde dans les deux sexes; l'esprit enjoué, les manières douces et polies sont communs à tous; et la rusticité soit dans le langage, soit dans les façons, n'est pas même connue dans les campagnes les plus écartées."

La lutte contre le cinéma corrupteur

C'est par le silence que les fabricants de films ont d'abord accueilli la ligue des catholiques américains contre leurs représentations immorales. Mais il leur fallut changer bientôt d'attitude. On ne résiste pas facilement au boycottage de six millions de citoyens. Si cela continue, ont dit les propriétaires de cinémas, nous serons obligés de fermer nos portes. Devant le danger qui menaçait leur industrie, les fabricants de films sont allés rencontrer les représentants de l'épiscopat. Ceux-ci ont rappelé les promesses maintes fois faites et jamais tenues et démontré la nécessité de la Ligue. Mais les fabricants ont insisté sur leur volonté de remédier au mal. L'épiscopat les attend à l'oeuvre.

Une île perdue

On avait perdu une île! L'île Bouvet découverte en 1789 par une expédition française, située dans le sud Atlantique, avait été perdue; le capitaine Cook l'avait recherchée vainement, ainsi que d'autres navigateurs, et sur bien des cartes l'existence de l'île Bouvet était indiquée comme douteuse.

Or, il y a quelques semaines, le vice-amiral Evans, commandant le sloop **Milford,** signalait qu'il avait touché l'île Bouvet-Liverpool.

Si elle est habitée, les insulaires en tout cas ne doivent pas se plaindre d'être dérangés par trop de visites. Voici cent ans qu'aucun navire n'avait abordé chez eux!

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

M. Hepburn agit

Le Devoir (Georges Pelletier):

Le nouveau premier ministre ontarien ne perd pas de temps à mettre hache en bois. Il avait promis d'économiser, il veut tenir parole. A lui-même et à chacun de ses neuf ministres, il enlève $2,000 par an de l'indemnité ministérielle, soit $20,000. A la commission Hydro-Electrique, il y avait trois commissaires, dont un touchait $18,000 et les deux autres $8,000 chacun. Il les remplace par un seul commissaire, à $10,000 et il économise de ce chef $24,000. A la régie des alcools, il y avait deux commissaires touchant ensemble $22,000: Il les remplace par un seul à $10,000, soit économie de $12,000. Divers autres commissaires ou fonctionnaires qu'il juge inutiles ont aussi démissionné. Rien qu'aux deux premiers jours de son ministère, M. Hepburn a réduit de $75,000 environ traitements et dépenses des commissions; et il se propose de continuer.

Un ministre franco-ontarien

Le Droit (Ch. Gautier):

Le nouveau premier ministre d'Ontario s'était engagé à faire entrer un député franco-ontarien dans son cabinet. Il a tenu sa promesse. M. Paul Leduc, député d'Ottawa-Est, est ministre des Mines dans le cabinet Hepburn.

Le Dr Rhéaume avait été ministre des Travaux Publics dans le cabinet Whitney, il y a de cela vingt ans. Depuis, sous les administrations Hearst, Drury, Ferguson et Henry, nous n'avons pas eu de ministre avec portefeuille. Ce n'est pourtant pas faute de l'avoir demandé. Mais les représentations qui furent faites, tout en étant bien accueillies, restèrent sans résultat.

M. Hepburn n'attend pas six mois, un an ou cinq ans, pour remplir sa promesse. Dès le premier jour, il se montre fidèle à sa parole, fait un geste de justice envers la minorité, révèle ses excellentes dispositions à l'égard du groupe franco-ontarien.

Le premier ministre n'avait, il est vrai, pour désigner un collègue, parmi les députés franco-ontariens élus, le 19 juin, que l'embarras du choix. Cependant, comme tant de ses prédécesseurs, il aurait pu trouver un tas de raisons pour s'abstenir. Il ne l'a pas voulu et nous devons lui savoir gré d'avoir accueilli M. Leduc dans son cabinet.

A M. Leduc qui entre avec tant de brio dans la vie publique, nous offrons nos plus sincères félicitations.

M. Ramsay MacDonald

Le Droit (Ottawa):

C'est aujourd'hui que le premier ministre d'Angleerre s'embarque à bord du **Duchess of Richmond** à destination du Canada. M. MacDonald souffre de troubles visuels depuis plusieurs années. Sa vue a considérablement baissé à cause du surcroit de travail qu'il a dû s'imposer en ces derniers temps. Il s'en vient se reposer dans les montagnes Rocheuses. Il passera trois mois au pays. On dit que son voyage n'a rien d'officiel. Ce n'est pas nécessaire qu'on lui offre partout des diners d'Etat pour qu'il accomplisse sa mission, s'il en a une. On cause bien mieux d'homme à homme. On est moins importuné par les curieux, par les indiscrets, par les journalistes. On n'a qu'à répondre à leurs questions par une phrase comme celle-ci: "De quoi nous nous sommes entretenus? Oh! de rien de tout. Notre conversation n'avait rien d'officiel. . ." Le tour est joué, pense-t-on. Tout le monde ne s'y laisse pas prendre. Quand M. Bennett va à Londres, à Washington ou à New-York, ce n'est pas pour rien, bien que ses voyages aient rarement un caractère officiel. Quand des visiteurs—ils sont toujours distingués—viennent nous voir, que ce soit M. Bruce d'Australie ou Lord Reading, ce n'est pas pour rien non plus. Après leur départ, un événement quelconque nous donne la véritable raison de leur voyage de repos. M. Ramsay MacDonald s'en vient. Recevons-le bien. Mais soyons aux écoutes. Les yeux du premier ministre, c'est le prétexte. Quand saurons-nous la vraie raison de sa venue?

Vers la Baie d'Hudson

QUEBEC — Le brise-glace N. B. McLean a quitté Québec pour aller pourchasser les glaces du détroit et de la baie d'Hudson et ouvrir une route sûre aux navires qui iront prendre des cargaisons de céréales au port de Churchill. Ce voyage comporte une expédition scientifique,

SAINT-BONIFACE

A la Cathédrale

Dimanche dernier, la chorale de la cathédrale a fait son pique-nique annuel et il n'y a pas eu de messe chantée à la cathédrale.

On a recommandé aux prières M. Gabriel Nolin, descendant d'une de nos vieilles familles métisses du Manitoba. M. Nolin est décédé la semaine dernière et a été enterré à St-Boniface. Son service a eu lieu à la cathédrale jeudi matin au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Il y aura un triduum en l'honneur de Ste-Anne à la cathédrale les 23, 24 et 25 juillet prochain. Ce Triduum est préparatoire à la fête de Ste-Anne.

A l'archevêché

M. l'abbé Legrand, prêtre de St-Sulpice, a passé la semaine à St-Boniface. Il a prêché la retraite diocésaine. M. Legrand a rencontré à St-Boniface quelques-uns de ses anciens élèves du Grand Séminaire. Le R. P. Magnan, O.M.I., provincial des Oblats, a été élève de M. Legrand, ainsi que M. l'abbé Sabourin. M. Legrand est reparti pour Montréal immédiatement après la retraite.

Son Excellence Mgr E. Yelle continuera cette semaine sa visite pastorale. Son Excellence visitera les paroisses du Sud-Est du Manitoba, en commençant par St-Malo. Il visitera St-Pierre, Lorette, Ste-Genevieve, Thibaultville, Ile de Chênes, etc. Cette visite va tenir Monseigneur Yelle occupé durant plus de deux semaines.

La fête nationale du 14 juillet

Le banquet traditionnel du 14 juillet devient de plus en plus populaire d'année en année. Très nombreux étaient les Français et les amis de la France réunis, samedi soir, à l'hôtel Marlborough. Organisé conjointement par l'Union Nationale et les Réservistes français, le banquet était présidé par M. E. Michel, président de l'Association des Réservistes. Celui-ci a salué le gouvernement national Doumergue qui, malgré toutes les difficultés, maintient à la France son sang parmi les grandes nations. Le peuple français, a-t-il dit, ne rêve pas de domination universelle; son unique ambition est de ramener la prospérité et la paix dans le cadre des conventions internationales.

M. J. H. Bourgouin, agent consulaire français, constate avec plaisir la présence de représentants distingués d'autres pays, ainsi que de bon nombre de Canadiens français à cette manifestation de patriotisme et de solidarité. Il loue les deux associations de leurs oeuvres et dit combien tous les Français et descendants de Français sont fiers de leur patrie.

Au nom des villes de Winnipeg et de St-Boniface, le maire Webb et le maire Halliday sont heureux de s'associer à la fête. Le dernier rappelle que Saint-Boniface fut fondé par des Canadiens d'origine française et que ses institutions d'enseignement et de charité font justement l'admiration de tous.

M. l'attaché au consulat de Pologne, évoque l'amitié traditionnelle entre son pays et la Fance; il cite de grands poètes, musiciens, savants polonais qui vécurent en France et fait acclamer le nom de Mme Currie.

M. E. Létienne, président de l'Union Nationale Fançaise, passe en revue les grandes phases de l'histoire de la nation française. Il conclut que la France n'a jamais été égoiste, qu'elle s'est toujours montrée généreuse, idéaliste et protectrice des opprimés.

M. N.-J.-A.-N. de la Giclais déclare que les Français venus au Canada n'ont pas à le regretter. Quand ils comparent leur sort à celui des habitants d'autres pays, ils peuvent s'estimer très satisfaits. En somme, le Canada est un des pays où il fait le mieux vivre et l'avenir demeure toujours pour lui plein de promesse.

Le major J.-C. Lavoie, vice-président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface, au nom des Canadiens français, souhaite à ses frères de France tout ce qu'un jeune frère peut souhaiter à des aînés.

M. Louis-Philippe Gagnon clôt la série des discours en célébrant les femmes de France qui savent montrer un hérdisme de tous les jours. A cet hommage il associe les Canadiennes françaises qui, depuis trois siècles, ont si vaillamment soutenu l'homme de l'épée et l'homme de la charrue.

La messe de dimanche

Assistance très nombreuse à la cérémonie religieuse de dimanche matin, à la chapelle du Collège. La messe a été chantée par le R. P. Maurice de Bretagne, O.M.I. et le R. P. Desjardins, S.J., a prononcé le sermon de circonstance.

Prenant comme texte la parole de la Bible: "Bienheureux la nation qui reconnait Jehovah pour son Dieu," le prédicateur a montré comment l'alliance de la foi et du patriotisme assure la prospérité des nations. Selon le mot de Joseph de Maistre, celles-ci "vivent de la quantité de divin qu'elles mettent dans leur existence." L'athéisme finit par tuer les peuples incroyants; Dieu les punit en les abandonnant à eux-mêmes. C'est l'histoire du peuple juif qui a succombé au matérialisme et au rationalisme.

La société moderne se meurt parce que les nations ont rejeté Dieu. D'après le Père Doncoeur, d'ici vingt à trente ans il y aura entre le catholicisme et le néo-paganisme un conflit d'où sortira un ordre social nouveau. En 1849, Donoso Cortès avait déjà lancé un avertissement solennel qui n'a servi de rien.

L'autorité des gouvernants n'existe plus depuis que l'autorité divine est méconnue. Les peuples ont les gouvernements qu'ils méritent et la crise de l'autorité aboutira à l'anarchie. Ce n'est pas la politique qui guérira la société malade; celle-ci ne sera sauvée que par le retour à Dieu, au Christ et à son Eglise.

La France, au cours de son histoire, a trop aimé Dieu et trop défendu le Christ pour que ses fautes ne lui soient pas pardonnées. C'est la conviction de tous que dans un de ces sursauts d'énergie dont elle est coutumière, elle saura revenir à sa première vocation. Comment ne pas avoir confiance dans son élite catholique,—la plus fervente, la plus cultivée, la plus courageuse,—dans son admirable clergé, dans ses légions de missionnaires et dans les saints nombreux qu'elle a à placer sur les autels? La France, avec ses traits éternels, est belle et respectable quand on la compare avec ses émules.

Le choeur de chant était sous la direction de M. Henri Caron. Les solistes étaient Mlle Thérèse Deniset, MM. Louis Béchard, Paul Dugal et Marc Meunier.

Le soir, il y a eu séance récréative dans la grande salle du Collège. Au programme, Mlles Gabrielle Roy et Alexandrine Savoie, MM. Marius Maire, François et Louis Deniset.

M. E. Marcoux a gagné le prix de la tombola.

La famille de Denus remercie sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné leurs sympathies à l'occasion du décès de Mme Jacques Roland de Denus, née Geneviève de la Barrière.

Mort de Mme J.-R. de Denus

Mme Henriette-Geneviève de Denus est décédée à l'hôpital St-Roch, après une longue maladie de plus de deux ans. Née de la Barrière, elle était venue de France au Canada en 1906 et épousa l'année suivante M. J.-R. de Denus. Lui survivent, outre son mari, deux filles et cinq fils: Mme Montgomery, de Saint-Paul, Minn.; Christiane, Jean, Marcel, Roland, Ivan et Henri, tous de Winnipeg. Les funérailles ont eu lieu le jeudi 12, à la cathédrale de Saint-Boniface.

Nos sympathies à la famille.

Tirage des Eclaireurs de Saint-Boniface

Le tirage au profit du camp scout a eu lieu lors du banquet de la St-Jean-Baptiste, le 4 juillet dernier au Collège et a donné le résultat suivant:

Prix de $25.00: M. H. Pelletier, 398, avenue Jamieson, East Kildonan.

Prix de $10.00: M. le Dr Collin, Boulevard Dollard, St-Boniface.

Prix de $5.00: M. F. H. Griggs, 216, rue Berry, St-Boniface.

Dix prix de $1.00: M. R. Lévêque, Banque Canadienne Nationale, Winnipeg; R. P. de Bretagne, 597, avenue McDermot, Winnipeg; E. Lemay, 131, rue Masson, St-Boniface; Marcel Orieux, 504, rue Langevin, St-Boniface; Mlle Y. Lemoine, 214, rue Bertrand, St-Boniface; A. Lemoine, 214, rue Bertrand, St-Boniface; D. Bartlett, 333, rue Dumoulin, St-Boniface; Allaire, 233, Boulevard Dollard, St-Boniface; Mlle Beaupré, Suite 14, Bloc Provencher, St-Boniface; M. Pearson, 412, avenue Taché, St-Boniface.

Nos félicitations aux gagnants, et à tous ceux qui ont encouragé les Scouts, un cordial merci.

Baptêmes

10 juin—Marie-Antoinette-Florence, fille de Georges Dusianne et d'Irène Pilon. Parrain, Joseph Dusiane; marraine, Christiane Pilon.

10 juin—Mae-Marie-Jeannette, fille de Wilfrid Boindon et de Marie-Jeanne McDougall. Parrain, William McDougall; marraine, Stella McDougall.

17 juin — Raymond-Henri, fils de Joseph-Henri Beaudry et de Kathleen Friggs. Parrain, Jean Sarin; marraine, Marie-Thérèse Beaudry.

17 juin—Joseph-Marcel-André, fils d'Adrien Desautels et de Cécile Beaudry. Parrain, J.-A. Desjardins; marraine, Valentine Desautels.

17 juin—Florence-Elsie-Jeanne, fille de Hilaire Beaudette et d'Angélina St-Godard. Parrain, V. St-Godard; marraine, Elsie Bérard.

17 juin — Marie-Thérèse-Jeannine, fille de Gustave Larivière et de Madeleine Fortin. Parrain, Alexandre Larivière; marraine, Résida Bédard.

21 juin— Marie-Augustine-Louise, fille de Jean Van Raes et de Joséphine Dandurand. Parrain, Paul Van Raes; marraine, Anna Michaud.

24 juin—Jean-Paul-Désiré-Adélard, fils de Adélard Demeule et Alice Paul. Parrain, Désiré Bélanger; marraine, Yvonne Marion.

24 juin — Marie-Jeanne et Marie-Joséphine, jumelles de Wilfrid Laliberté et d'Yvonne Cadotte. Parrains et marraines, Albert Normand et Mme Paul St-Germain, F.-X. Gagnon et Joséphine Normand.

$50,000 de billets vendus pour l'Ouest

La popularité des excursions à un sou du mille a été de nouveau démontrée cette année. En 20 jours, plus de 2,500 voyageurs sont partis de la seule province d'Ontario pour les provinces occidentales et il a été vendu pour environ $50,000 de billets. Traduit en distance, ce chiffre représente quelque cinq millions de milles. Il y avait tant de monde aux derniers départs que le Continental Limité dut circuler en trois sections.

Encouragez les annonceurs de la "Liberté"

Tiers-Ordre de Saint François

N.B.—1. Réunion des Novices, le 18 juillet.

2. Les billets annonçant la fête du Jubilé franciscain de S. Exc. Mgr Yelle viennent de presse. Ils donneront entrée à la grande salle de l'Ecole Provencher, le lundi, 24 septembre à 8 heures p.m., afin de voir et d'admirer pendant deux heures les vues, les explications, la musique du film sonore: "**Les 26 Martyrs du Japon**". Ce sera agréable, mais surtout instructif: il nous rappellera que la grâce de notre baptême est une grâce de martyr et que nous devons être prêts en tout temps à donner notre sang pour Jésus-Christ qui a donné tout le sien pour nous, quoiqu'il fût le Dieu infini et que ce ne fût donc pas nécessaire. Il l'a fait cependant pour nous témoigner son amour. "L'amour souffre comme la voix chante". C'est son langage.

Les billets seront à 25 sous et les places réservées (les six premières rangées) à 35 sous. Des Soeurs Tertiaires iront les placer, et ils seront en vente à l'imprimerie de la '**Liberté**' à St-Boniface, à la Pharmacie Préfontaine et chez M. Huot, tailleur, tous résidant à l'avenue Provencher. Il y aura une séance pour les enfants, le samedi, 22 septembre, à 10 sous.

3. Le mercredi, 11 juillet, le Conseil du Tiers-Ordre est venu jouir d'un agréable pique-nique à la Maison des Pères Capucins, église belge. Tous les membres en étaient aux anges et on s'est promis de renouveler la chose l'an prochain, s'il plait à Dieu. Après le diner un conseil extraordinaire s'est tenu, et, à l'unanimité des membres, on a décidé que les Tertiaires-pensionnaires d'une maison religieuse ne feront plus partie de notre Fraternité, mais seront des Tertiaires isolés. Cela est, d'ailleurs, en vigueur partout, et pour différents motifs très sérieux, dont le principal est que chacun doit être maître chez soi. On expliquera plus au long à la Réunion suivante. Remarquez qu'on ne parle que des seuls pensionnaires, et non des ouvriers engagés. Ces pensionnaires peuvent, s'ils le veulent, continuer de venir à la réunion mensuelle, comme auparavant: on n'a rien contre eux personnellement.

Le Tiers-Ordre franciscain est une **association—ou un Ordre séculier de fidèles vivant dans le siècle.** On a expliqué le mot association. Expliquons les deux mots suivants:

I. Ou un Ordre séculier

L'Ordre est ici d'un genre à part: ce n'est pas **l'Ordre religieux,** fixant par les voeux, les existences dans une voie absolument stable; ce n'est pas **l'Ordre militaire,** travaillant à la défense des intérets chrétiens; mais l'**Ordre séculier,** ayant pour but de régler la vie des personnes du monde, selon leur condition du monde. L'Eglise a fait entrer cette notion dans le titre de la Fraternité pénitentielle; elle l'appelle un Tiers-Ordre, c'est-à-dire un troisième Ordre. Elle en donne elle-même la raison: "Nous déclarons, a dit Benoit XIII, dans sa Bulle **Paterna Sedis** du 10 décembre 1725, que le Tiers-Ordre renfermant dans son unité les séculiers répandus sur la terre ,est un **Ordre véritable,** parfaitement distinct de toute autre gle approuvée par le Saint-Siège, Confraternité, puisqu'il possède Regle approuvée par le Saint-Siège, qu'il a son noviciat, sa profession et son habit de couleur et de formes déterminées, tout comme les autres Ordres religieux et militaires". Léon XIII a professé la même doctrine: "Que l'on ne croie pas, disait-il, qeu rien ait été enlevé à la nature de l'Ordre." Et une autre fois: "La nanature et l'essence de cet Institut persévèrent, il n'est pas une simple congrégation, mais il reste un **Ordre véritable**".

II. De fidèles vivant dans le siècle

Après avoir parlé des **Religieux,** le nouveau Droit arrive aux **Laïcs** et dit: "On distingue dans l'Eglise trois espèces d'Associations: les **Tiers-Ordres séculiers,** les **Confréries** et les **Pieuses-Unions**" (Can. 700); ainsi le Tiers-Ordre est une association de fidèles vivant dans le siècle, **qui sunt in saeculo.** De là l'appelation de Tiers-Ordre séculier. La remarque est importante; elle corrige l'erreur de ceux qui assimilent trop cette institution à la vie religieuse. En effet, si une Fraternité a pour but de réunir les personnes du monde, afin de leur faciliter la pratique des vertus, en leur infusant davantage l'esprit religieux, elle ne prétend nullement les faire sortir de leur vie séculière.

PETITES NOTES

M. et Mme Ovide Bellavance et Mlle Flora Bel lavosecannETAOIN Mlle Flora Bellavance sont partis en vacances au lac du Bonnet.

Mme N. Fournier est à Lautier, Man., en visite chez son père.

Dans un restaurant

— Eh! monsieur le garçon, venez donc ici un peu.

— Quoi? quoi! monsieur?...

— Quand j'ordonne une soupe à la tortue, j'aimerais bien qu'il y ait un peu de tortue dedans.

— Oui, monsieur, mais si vous aviez ordonné un "Cabinet Pudding" croyez-vous que vous auriez trouvé le Premier Ministre Bennett dedans?

Au marché

Le marchand. — C'est une belle dinde, regardez sa couleur.

Le client. — Oui, elle a l'air de rougir de voir que vous la vendez si cher.

Page Féminine

LES AMIS SILENCIEUX

C'est des livres qu'il sera question... Lire est un passe-temps des plus agréables. Souventes fois, c'est même plus qu'une distraction: c'est un besoin que le cerveau réclame et dont il ne peut se passer.

La lecture est indispensable, mais elle doit, pour être profitable, être bien dirigée, de façon à ce qu'il en reste quelque chose.

Les petits enfants, qui commencent à savoir lire seuls, sans modèles, cherchent les livres d'images. Ils s'intéressent tout d'abord aux gravures, presque toujours coloriées, mais le texte a vite fait d'attirer leur attention.

Ce premier choix aussi, il faut savoir le guider. On cherchera pour eux des livres bien faits, aux illustrations simples, exactes, jamais grossièrement caricaturales. Les histoires ne seront jamais effrayantes, ne parleront pas de revenants, ni de mystères, ni de loup-garou: on leur préférera les contes bleus qui ouvrent à la poésie les jeunes imaginations.

Plus tard, quand les études seront sérieuses, les écoliers seront intéressés par des récits de voyages, de grandes explorations, par la vie des grands hommes, des femmes célèbres.

Ils y apprendront l'origine des vertus et des énergies constructives et notre histoire leur paraîtra encore plus belle et plus noble. Les récits de voyages leur apprendront la géographie. Quand ils auront lu une belle exploration, qu'ils auront suivi, anxieux, la marche de la colonne dans la brousse africaine, qu'ils auront suivi, par la pensée, le sillage du traîneau attelé de huskies aux fourrures hirsutes, dans les solitudes polaires, ils voudront connaître la situation exacte de la scène de l'exploit.

Ils se pencheront sur la carte, distingueront le cours des fleuves, les confluents bruyants, les forêts impénétrables, les déserts désolés.

Ils se souviendront du nom des animaux cités au cours du récit: gazelles, lions, éléphants, okapis, girafes, autruches; renards, loutres, rats musqués, loups au hurlement sinistre et rechercheront, dans les livres d'histoire naturelle, les détails concernant ces sauvages habitants de régions diverses. Ils en garderont le souvenir, bien plus longtemps que d'une leçon forcément apprise. La lecture, chez les jeunes, a, de plus, l'avantage de perfectionner l'orthographe et le style; c'est un maître original et charmant.

Les jeunes filles aussi lisent beaucoup. Malheureusement, elles lisent mal. Leur préférence s'attache, soit aux romans bébêtes, tout sucre et miel, qui déforment les sujets et présentent la vie tout à l'opposé de ce qu'elle est, à moins qu'elle ne se fixe sur les romans populaires, mal bâtis, vilainement pensés, qui ne mettent en lumière que les passions basses, le crime, le sang et la prostitution, le tout sous couleur de vertu, la triomphale héroïne se tirant toujours indemne, grâce à sa candeur, des situations les plus scabreuses.

Ou bien ce sont des récits odieux d'enfants martyrisés, battus, enfermés, pressurés, histoires qui font couler des larmes blâmables, car leur source est dans le goût morbide de la souffrance d'autrui. On pleure, mais à ces récits, on prend un plaisir malsain; la description des tortures n'est jamais assez poussée, et on en sort énervées, quand ce n'est pas profondément dégoûtées.

Ces lectures n'ont rien de substantiel et les récits éthérés comme les histoires ténébreuses doivent être rigoureusement proscrites, surtout aux jeunes. A mesure que le temps passe, que l'esprit se pose, on ressent le besoin de lecture sérieuse.

Lecture sérieuse ne veut pas dire ennuyeuse, bien au contraire. Rien n'est plus intéressant que les mémoires, les biographies, les récits historiques. Il y a aussi de beaux romans dont l'intrigue n'est pas plus compliquée qu'il ne faut, dont les personnages sont vraisemblables. Le style en est châtié, la langue parfaite, et ils sont, comme tels, recommandables.

On trouve aussi bien des femmes qui ne lisent jamais. Les unes prennent comme prétexte le manque de temps, les autres admettent qu'elles n'en ont pas le goût. Et c'est dommage, car lire est indispensable. Il se passe tant de choses, à notre époque trépidante: grandes inventions, recherches médicales, trouvailles artistiques, que ne pas se tenir au courant est tout à fait hors de saison.

La femme qui sait prendre son temps et conduire sa besogne peut trouver, dans la journée, au moins une heure à consacrer aux amis silencieux qui lui révèlent les progrès constants du siècle ou la ramènent doucement aux belles époques disparues.

Lisons, comme nous travaillons, avec autant d'intérêt, en sachant choisir les livres substantiels qui meublent l'esprit et développent en nous les belles qualités qui sont l'apanage des femmes de coeur.

Odette OLIGNY.

(Le Canada)

Credo de la Souffrance

JE CROIS que la souffrance est une des plus grandes grâces et l'un des plus grands bienfaits que Dieu puisse faire à une âme.

JE CROIS que la souffrance détache, désillusionne, épure, perfectionne et achève le mieux une âme.

JE CROIS que Dieu est près de ceux qui souffrent et qui sont dans l'affliction.

JE CROIS que la souffrance est ce qui unit le plus intimement une âme à Notre-Seigneur et lui donne le plus de ressemblance avec lui.

JE CROIS que, de toute éternité, Dieu a pesé et compté le nombre et le poids des souffrances et y a proportionné sa grâce et sa récompense.

JE CROIS que le mystère de la souffrance a de secrètes, ineffables consolations pour l'âme soumise humblement et lui inspire un amour plus sincère et plus pur pour Dieu.

JE CROIS que la souffrance endurée avec amour et patience a plus de mérite et de valeur que toute autre oeuvre.

JE CROIS que la souffrance unie à celle de Notre-Seigneur est le moyen le plus fécond de convertir et de sauver les âmes.

JE CROIS que la souffrance est un signe d'amour et de prédestination, la plus efficace satisfaction pour le péché et le seul don que l'âme, en quelque sorte, puisse faire à son Dieu.

JE CROIS que la souffrance est le plus sûr et le plus rapide chemin du Ciel.

JE CROIS que la souffrance sera béatifiée éternellement dans la patrie céleste.

Ah! Seigneur! faites que, connaissant le grand prix de la souffrance, je l'accueille avec une sainte joie et j'en recueille soigneusement les mérites qu'elle me procure; que mes paroles, ma conduite et mes sentiments, ne démentent jamais ma croyance! au contraire, que cette croyance fortifie mon espérance et fasse croître à chaque instant mon amour pour Vous et mon filial abandon à vos divines volontés.

(Tiré du Bulletin Paroissial, Lawrence, Mass.)

L'art d'élever les enfants

Pour être un bon éducateur, il faut être un exemple vivant de chaque instant, ne jamais "pontifier", réserver les semonces un peu longues ou les appels au coeur, à la sensibilité, pour les très grandes occasions. Il faut une inébranlable et douce fermeté, un contrôle sévère sur ses propres nerfs, et de la suite dans les idées. . . Enfin, d'angéliques ailes dans le dos!

A la vérité, il y a peu d'êtres capables de déployer tant de qualités; de moins parfaits peuvent élever leurs enfants de façon satisfaisante. Il y a seulement quelques règles essentielles que l'on devrait apprendre à tous les jeunes gens et jeunes filles qui vont fonder une famille. Les voici, succinctement: ne jamais mentir, pas même ces petits mensonges mondains, qui vous attireraient ces: "Pourquoi tu as fait dire que t'es sortie, maman, puisque c'est pas vrai?" On peut si bien éviter ces mensonges véniels, sans accroc à la politesse!

Parler à l'enfant avec égard et même avec respect. Comment, si on s'arrogeait le droit de lui parler rudement, impoliment, exiger de lui un respect qui, dans ce cas, ne serait qu'apparent?

Ne jamais souffrir qu'ayant donné un ordre quelconque, il ne soit pas exécuté et gentiment. Seulement. . . avant de donner cet ordre, soyez sûre qu'il est nécessaire, donc exigible, car il ne faut rien demander d'absurde, ni se mettre dans le cas d'exiger, d'obliger l'enfant à vaincre une vive répugnance pour des riens sans importance. Ne pas permettre un jour ce que l'on défendait la veille, et que l'on défendra peut-être le lendemain.

Une petite fille sautillait dans le salon encombré, chez sa mère.

"Assieds-toi!" dit celle-ci.

L'enfant continue à s'agiter.

"Je t'ai dit de t'asseoir!"

Même résultat.

"Enfin, vas-tu t'asseoir!

— J'peux pas! Y a pas de chaise. . .

— Eh bien! dit nerveusement la dame, assieds-toi par terre!"

Alors, la fillette, toute désorientée, redoutant un châtiment ultérieur, pleurniche:

"Mais, maman, tu me le défends toujours!"

Il y a aussi le fâcheux: "Papa le fait bien. . ." à propos d'une remontrance sur la tenue. . .

Enfin, s'il est nécessaire d'infliger des punitions, que l'enfant ait la conviction qu'il les a méritées (comme il doit toujours avoir mérité une récompense: qui de nous n'a vu, en un moment, pleuvoir à tort et à travers des gifles, puis de tendres baisers, ou des sous, des bonbons sur l'enfant, qui juge!)

Une jeune maman a deux fils, âgés maintenant de 10 et 12 ans. Dès leur plus jeune âge de compréhension, voici ce qui se passait: Jean venait-il rapporter que Pierre avait commis telle ou telle peccadille? Maman prenait l'air sévère:

"Pierre est un vilain garçon qui va être puni; mais toi, que fais-tu en ce moment?

— Je rapporte, avouait le petit, tout penaud.

— Est-ce bien, cela?

— Non. . .

— Tu as donc mérité d'être puni aussi?

— Oui, maman. . ."

De lui-même, il allait se mettre au coin.

Ou bien la jeune maman questionnait:

"Tu as menti". . . ou: "Tu as battu ton frère". . . ou encore: "Tu as été impoli avec ta bonne. Quelle punition as-tu méritée?"

Chacun des enfants savait parfaitement proportionner le châtiment à la faute et s'infligeait une privation de dessert, ou quelque autre sacrifice. C'est que tous les enfants ont le sentiment inné, infaillible, de la justice: ce qui fait que les préférences au sein de la famille, ou en classe, les torturent.

Parents aimants, faites effort: rappelez-vous vos joies et vos peines des jeunes années, retrouvez vos sensations d'alors, ne les méprisez pas! Ainsi, vous comprendrez mieux vos chers petits, vous les rendrez plus heureux, sans les gâter. Vous leur préparerez une adolescence sereine, cette époque de la vie qui influe si gravement sur leur avenir.

Cadeaux de noces

Une de vos amies se marie et vous êtes embarrassée sur le choix du cadeau que vous allez lui faire. Votre embarras est, d'ailleurs, parfaitement légitime. Un cadeau de mariage ne vaut pas seulement par l'intention, il doit aussi trouver son emploi dans le nouveau ménage. C'est pourquoi il faut éviter le cadeau banal que les jeunes mariés ont probablement reçu en six exemplaires venant de six personnes différentes.

Pour éviter cela, il est devenu d'usage, pour les fiancés, de choisir un service d'orfèvrerie, dont la liste est mise à la disposition des amis. Comme ce service comprend toujours un assez grand nombre de pièces, il devient facile à chacun de trouver le cadeau qui, non seulement correspond à ses possibilités, mais encore ne fera pas double emploi.

Dans l'incertitude, vous pouvez toujours offrir de la belle verrerie. Le verre de Venise a, en effet, l'avantage d'être toujours en harmonie avec le décor, qu'il soit ancien ou moderne. Il y apporte toujours une note d'incomparable élégance.

— Il vaut mieux employer notre esprit à supporter les infortunes qui nous arrivent qu'à prévoir celles qui nous peuvent arriver.

La Rochefoucauld.

Piété paradoxale

Quels philistins nous sommes en matière de religion, et que nous savons peu prier! La vie nous sourit? La santé est florissante? De l'argent, nous en avons plein nos poches? Nous avons beaucoup d'amis? Tous nos désirs se réalisent comme par enchantement? En un mot, il semble que nous soyons nés sous une bonne étoile? Alors nous sommes d'une suprême indifférence pour nos amis du Ciel. Ceux de la terre nous suffisent. L'humain ainsi favorisé va son petit bonhomme de chemin; sans doute, il ne fait de mal à personne, à lui-même moins qu'à un autre; il va à la messe le dimanche, mais sans missel ni chapelet. Il ne sait pas prier et se dit qu'il n'a aucune raison pour le faire, puisque tout va bien.

Voilà l'étrange idée qu'on se fait de la prière, s'en tenant rigoureusement au sens étymologique du mot et ne se doutant nullement qu'il est possible de prier même si l'on n'a rien à demander.

Et l'on montre qu'on est catholique quand tout se met à mal aller. Oh! alors, de quelle ferveur le chrétien n'est-il pas capable! De quels sacrifices! Revers de fortune, maladies, abandon des amis terrestres, échecs dans les entreprises, tout cela a le don de faire sauter de nos âmes la foi, comme d'une boîte de surprise, et d'en faire jaillir la prière sous ses formes les plus extravagantes. Ce sont des chemins de croix à n'en plus finir; des ascensions d'oratoires, à genoux; on porterait des cilices, on se donnerait la discipline, si disciplines et cilices faisaient partie des accessoires de notre vingtième siècle. Ça en vaudrait la peine: il s'agit d'obtenir une grâce extraordinaire, une chose presque impossible, un miracle! Chaque matin, les yeux étonnés de nos co-paroissiens nous voient nous acheminer vers l'église, l'air triste et recueilli.

Et à l'église, on répète tous les matins une prière assimilable, de par sa nature, à celle de cet enfant pleurant sur une question d'examen d'histoire, se décidant enfin à y répondre et priant de toute la ferveur dont il était capable: "O mon Dieu! Faites que Clovis ait gagné la bataille des Plaines d'Abraham!"

JEANNE.

(Le Devoir)

POUR ETRE CHARMANTE

Suffit-il d'avoir des traits réguliers pour être charmante? Mais non. Une femme peut, avec un corps bien fait, un visage joli, être désagréable.

Il y a chez un être une poésie personnelle qui vient de ses gestes, de ses attitudes. La marche, dont on ne se soucie point assez, l'allure générale comportent une séduction ou une antipathie mystérieuses! Les femmes cultivent leur beauté un peu enfantinement. Vous les verrez, cent fois par jour, aviver le carmin de leurs lèvres, les roses de leurs joues, l'ombre de leurs paupières et se soucier gravement de leur robe, de leur chapeau, de leur coiffure, mais elles s'enlaidiront inconsciemment à grimacer en se rongeant les lèvres à l'intérieur de la bouche: cela est un tic fréquent et très défigurant; à cligner des paupières, à froncer le nez. Elles prendront des attitudes singulières en croisant haut les jambes, en fléchissant le buste, avec nonchalance, comme des poupées cassées affaiées et sans ressort. Elles frapperont impétueusement le sol du talon, enfonceront leurs mains au fond de leurs poches, regarderont autour d'elles le menton haut, sans se douter que cette allure petit-maître n'a rien de séduisant et que son impertinence est détestable, qu'elle prévient les gens contre soi-même et qu'une allure modeste, posée et féminine est autrement charmante.

Les femmes forcent leur talent pour paraître affranchies. Comme elles ont tort! Qu'y a-t-il de plus gentil qu'être très simplement... une femme?

Marcher en s'appuyant sur une canne, porter le parapluie en bataille, aller tête nue, fumer n'importe où l'on se trouve et avec n'importe qui, que ce soit dans la rue, au spectacle, chez le couturier, parce que tout cela est original: enfantillages!

Ces attitudes hardies gênent et déconcertent, elles ne plaisent ni n'amusent, en aucune façon elles ne suscitent l'admiration; elles étonnent.

Les gestes brusques, secs, étourdis et sans grâce défigurent et nuisent à l'esthétique générale. Quel mal on se donne pour être ultra moderne! Les plus fines et les plus adroites sont celles qui restent, douces et réservées; au milieu des autres elles apparaissent plus fraîches, plus mystérieuses, attachantes, d'une originalité séduisante.

Il n'y a jamais de plus réelle séduction, d'ailleurs, qu'être totalement soi-même en n'imitant rien ni personne, car la meilleure ouvrière, en charme, est la nature. Or, la nature a mis en chaque être, créé par elle, des qualités propres et une harmonie spéciale, c'est cela qui fait de la [illegible] tir de soi; se faire un genre est aussi maladroit en matière d'attirance que transformer son visage avec un vilain fard et une mauvaise teinture.

Nous sommes en train de gâcher le charme féminin, chose exquise. Défendons-nous! Gardons pour nous le mystère et le sourire, ces deux pièges adorables. C'est dans la grâce des gestes et des attitudes que la femme est une fée et exerce ses magiques pouvoirs!

LE REPASSAGE

Lainages.—Se repassent très humides après vérification de la chaleur du fer, car le lainage se brûle très facilement. On les repasse à l'endroit quand ils sont doublés, en se servant d'un linge fin également humide dit "patte mouille" que l'on interpose entre le fer et l'étoffe. Celle-ci est-elle doublée? Repasser d'abord la doublure, puis l'étoffe, en évitant les faux plus difficiles à effacer.

Soie. — La soie se repasse avec beaucoup de légèreté en employant un fer tiède que l'on passe à l'envers de la soie. Pour les rubans, on les place sous le fer légèrement chaud et, à l'aide de la main gauche, on les étire sous le fer que maintient la main droite. Veiller à tirer le ruban dans le sens du fil.

Velours.—Le repassage du velours exige beaucoup de soin et s'effectue difficilement par une seule personne, car le tissu doit se passer simplement sur le fer tenu en l'air. On peut fixer le fer entre deux morceaux de bois bien calés. Prenant chaque extrémité du velours entre les mains, passer le tissu sur le fer modérément chaud, en ayant soin de le passer dans le sens de l'étoffe, de manière à ne point le faire gondoler, et boursoufler.

Quand le velours est trop froissé, en humecter l'envers à l'aide d'un chiffon légèrement mouillé, puis passer en tirant dans le droit fil à l'aide des deux mains.

Si l'on opère à deux, la seconde personne tapote à l'endroit avec une brosse sur les parties les plus abîmées.

Repassages divers. — Pour bien aplatir une couture, il est mieux de l'ouvrir préalablement avec l'ongle puis, si l'on est certain que le tissu à repasser ne tache pas à l'eau, l'on passe, sur l'envers de la couture, un tampon de linge légèrement humide.

Lorsque l'on désire élargir ou rétrécir une pièce de linge ou un vêtement; il faut repasser la pièce étant humide, pour le linge, et à l'aide d'une patte-mouille, pour les vêtements. Repassez avec un fer assez chaud dans le sens de la trame pour élargir et de la chaîne pour rétrécir.

Si au repassage une pièce de linge est jugée trop ferme, pour la ramollir, on l'étire dans le sens du biais, puis on lui redonne le sens naturel et, pour terminer, on passe le fer moyennement chaud.

LA COQUETTERIE PERMISE

Pour vos ongles. —Les ongles deviennent parfois secs et cassants. Dans ce cas, il faut avec un tampon d'ouate les enduire plusieurs fois par jour de vaseline pure stérilisée. Ne les brossez pas avec vigueur quand vous vous lavez les mains. Nettoyez-les en les laissant tremper quelques instants dans une eau chaude où vous avez fait dissoudre du savon de Marseille.

Purifiez votre épiderme. — Grattez avec un couteau très bien nettoyé et essuyé toute la partie rouge d'une carotte. Appliquez cette pâte sur votre visage, laissez-la un instant et lavez-vous ensuite avec de l'eau tiède où vous avez mis un peu d'une eau de toilette parfumée, lubin, lavande ou eau de Cologne.

LES VITAMINES

Jusqu'à ces dernières années, on pensait qu'une ration alimentaire d'une valeur énergique déterminée, composée des principes élémentaires chimiques pris en proportions convenables, était suffisante pour nous assurer une nutrition normale.

Des recherches récentes ont montré qu'à une ration alimentaire ainsi comprise il fallait ajouter des substances agissant à doses minimes, presque infinitésimales, auxquelles Funk a donné le nom de vitamines.

Leur rôle capital dans le bon fonctionnement des échanges nutritifs chez l'adulte et dans la croissance des organismes jeunes oblige à tenir compte de ce nouveau facteur dans la détermination d'un régime alimentaire.

Les vitamines, substances nécessaires à la vie sous un très petit volume, sont encore imparfaitement connues et chimiquement indéterminées. Elles existent dans la plupart de nos aliments, dans la chair fraîche, dans les végétaux, dans les fruits. Il est probable que leurs formes sont variées et que les vitamines de la chair, par exemple, sont autres que celles de la salade ou de la pomme de terre. Mais elles agissent pareillement en favorisant l'absorption et l'assimilation des aliments ingérés.

Lait et légumes

Le lait cru, les légumes de nos jardins, les fruits de nos vergers, les oranges, les citrons, contiennent en abondance des vitamines. Les aliments très cuits et surtout recuits risquent de n'en plus contenir.

Nous portons en nous, dans nos propres tissus, une provision de vitamines qui nous permettent, à l'occasion, d'assimiler des aliments de conserve privés de vitamines par la stérilisation. Mais il ne faudrait pas qu'un tel régime se prolongeât longtemps.

Le lait naturel est riche en vitamines. En revanche, le lait commercialement stérilisé par la chaleur, destiné à l'allaitement artificiel des nourissons, est un aliment en grande partie privé de vitamines et incapable d'assurer une bonne croissance du nouveau-né. Est-on contraint de l'employer, il faut donner, dans l'intervalle des tétées, un peu de jus d'orange, produit extrêmement riche en vitamines, qui remplacent celles que la chaleur a détruites pendant l'opération même de la stérilisation.

Est-ce à dire qu'il ne faille plus stériliser le lait destiné aux jeunes enfants? Nullement, puisque c'est le seul procédé que nous ayons de nous débarrasser des germes infectieux qui se développent si facilement dans le lait de vache. Mais lorsqu'un nourrison en est réduit à l'allaitement artificiel, il faut lui donner ce qui manque au lait qu'il boit: des vitamines. Le jus de fruits (pomme, poire, raisin, orange, citron) est très recommandable à ce point de vue.

Les crudités

Pour les mêmes raisons, les légumes verts et les fruits doivent entrer dans le régime des grandes personnes. La cuisson ordinaire ne détruit pas complètement les vitamines qui se trouvent incorporées à notre alimentation. Mais elle en diminue la bienfaisante activité.

Pour remédier à cet inconvénient, il est nécessaire de faire un large usage des légumes crus et des fruits: melons, courges, pastèques, concombres, oranges, mandarines, citrons, fruits divers.

Des personnes réduites à ne consommer que des conserves ne tarderaient pas à présenter des troubles graves de la nutrition, allant jusqu'au scorbut. Les anciens savaient que le meilleur traitement du scorbut est la consommation des légumes verts et d'un peu de vin, qui contiennent en abondance des vitamines.

Conseils utiles

Quand on enfile des rideaux

Quand on enfile des rideaux de mousseline sur des baguettes de bois ou de cuivre, il faut d'abord couvrir le bout de la baguette avec le doigt coupé d'un vieux gant, on évite de déchirer la mousseline et on gagne du temps.

• • •

Réparation des poteries fendues

Une poterie fendue peut se réparer de la façon suivante: mettez dans le vase fêlé quatre morceaux de sucre et huit cuillerées d'eau, placez sur un feu vif. Dès que le sirop est en ébullition, promenez-le sur la partie endommagée. Le sucre pénètre, se carbonise et prend corps avec le vase lui-même.

• • •

Contre l'humidité des placards

Pour empêcher les placards d'être humides, il suffit d'y placer des cases contenant de l'acide sulfurique ou de la chaux vive qui absorbent les vapeurs d'eau au fur et à mesure qu'elles se produisent.

• • •

Si vous avez mis trop de sel dans les aliments pendant la cuisson, placez un linge mouillé sur le dessus du vaisseau dans lequel cuisent les aliments; la vapeur attirera le sel dans le linge humide.

• • •

Après avoir haché de la viande grasse ou toute autre substance graisseuse, il est bon de faire passer un morceau de pain rassis dans la machine à hacher.

• • •

Si le bacon est trop salé, on met un peu d'eau dans la casserole où l'on a l'intention de le faire frire. Porter jusqu'à ébullition, puis jeter l'eau et faire cuire le bacon comme à l'ordinaire.

• • •

Le bleu à laver ne se déposera jamais par plaques sur le linge, si on a la précaution de faire dissoudre un morceau de soude dans l'eau chaude pour ajouter à l'eau bleue.

• • •

Amidon économique. — Ne jetez pas l'eau des nouilles ni du macaroni; passez-la dans un linge et trempez dedans les objets à repasser: rideaux, chemisettes, etc. Le résultat est merveilleux; le linge est remis à l'état de neuf.

• • •

Pour éloigner les mouches des glaces et des vitres des fenêtres, mettez quelques gouttes de vinaigre sur le chamois dont vous vous servez pour nettoyer la vitre.

• • •

Après avoir lavé comme à l'ordinaire nos vitres et les avoir asséchées, on les frotte avec des rondelles de patates et la pluie n'y laisse pas de traces; ce procédé est très pratique pour les automobilistes.

RECETTES

Langue en gelée

Faites cuire dans de l'eau bouillante une langue de boeuf avec un morceau de boeuf à soupe. Poivrez, salez, ajoutez 1 oignon, 1 branche de persil et du céleri. Passez le bouillon au tamis. Ajoutez-y de la gélatine dans la proportion de 1 à 1¼ c. à soupe par chopine de bouillon. Versez un peu de ce bouillon dans un moule. Laissez prendre et décorez avec des oeufs cuits durs et des légumes disposés avec goût. Recouvrez de bouillon et laissez prendre la décoration. Mettez-y la langue. Remplissez de bouillon et laissez refroidir. Démoulez sur de la laitue et décorez au goût.

• • •

Veau braisé à la Parisienne

Choisissez un morceau de veau dans la longe. Essuyez soigneusement la viande et mettez-la dans une casserole avec un morceau de beurre. Laissez brunir de tous côtés, ajoutez un oignon, du poivre, du sel, du thym, du laurier. Ajoutez de l'eau, couvrez et laissez cuire à feu doux.

• • •

Filets de porc farci

Faites une farce avec:

½ tasse de mie de pain.
1 oeuf
du persil
sel et poivre

Etendez cette farce sur un filet de porc. Recouvrez avec un autre filet et attachez-les solidement avec une ficelle. Faites cuire dans du beurre bruni, à feu modéré pendant environ une heure et mouillez avec un peu de bouillon.

• • •

Choux de Bruxelles sautés

Faites cuire les choux à l'eau bouillante salée pendant environ 20 minutes, égoutez et faites sauter dans du beurre brun, poivrez et salez.

• • •

Pommes de terre à la crème

Faites cuire de petites pommes de terre nouvelles dans leur pelure. Lorsqu'elles seront cuites, pelez-les et mettez-les dans une casserole avec de la crème. Salez, poivrez et cuisez de nouveau à feu doux en tournant souvent. Avant de servir, ajoutez un peu de crème et saupoudrez de persil haché.

• • •

Salade française

Lavez et égouttez soigneusement de la laitue fraîche. Coupez-la en morceaux, ajoutez-y 2 oeufs cuits durs hachés fin. Poivrez, salez. Ajoutez de l'huile et du vinaigre. Mélangez le tout, et servez immédiatement dans un joli plat en cristal ou dans des petites assiettes individuelles.

• • •

Beignets à l'orange. — Peler des oranges, les couper en tranches rondes qu'on fera cuire à très petit feu dans un sirop de sucre durant quelques minutes. Laisser ensuite égoutter les tranches, puis les plonger dans la pâte à frire et les jeter dans la friture. Quand les beignets sont bien dorés, les saupoudrer de sucre fin.

• • •

Tapioca au café

1 tasse de café fort.
6 c. à table de sucre.
6 c. à table de tapioca fin.
1 c. à table de vanille.

Ajouter le tapioca au café bouillant. Faites cuire pendant environ 5 minutes. Ajoutez le sucre et continuez la cuisson quelques minutes encore. Ajoutez la vanille et versez le mélange dans un moule trempé à l'eau froide. Faites refroidir, démoulez et servez avec crème fouettée. Décorez de cerises confites.

Joyeuse Fête!

19 juillet

Georgianna Beaudry, Saint-Norbert.
Renée Lemire, Saint-Norbert.

20 juillet

Anne Camiré, Saint-Norbert.
Léopold Préfontaine, Saint-François-Xavier.

21 juillet

Marie Desrosiers, Saint-Malo.
Palmyre Dufort, Saint-Norbert.

22 juillet

Irène Cadieux, Letellier.

23 juillet

Joseph Curé, Saint-Pierre.
Lucille Cayer, Mariapolis.
Cécile Savage, Fisher Branch.

25 juillet

Doris Benoit, Mariapolis.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Visiteur

M. l'abbé Albert Nollet, professeur au collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière, P.Q., est actuellement en visite dans notre paroisse. M. l'abbé Nollet a chanté la grand'messe dimanche dernier. Il est l'hôte de son confrère de classe M. le Vicaire et aussi de ses cousins, M. et Mme Georges Carroll.

Décès

M. Joseph St-Godard est décédé à Winnipeg vendredi dernier. Ses funérailles ont eu lieu en cette paroisse lundi dernier.

Mariage

Mercredi dernier fut béni le mariage de M. Edouard Héri et d'Arzélia Bérard. Nos meilleurs voeux au jeune couple.

De retour

M. Lucien Beaubien, député de Provencher au fédéral, est de retour d'Ottawa.

La semaine dernière plusieurs paroissiens s'embarquaient pour un voyage dans la province de Québec: MM. Arthur Guenette, Henri Héri, Victor Vermette, Mme Oscar Bruneau et Mlles Lucia Touzin et Malvina sont parmi les joyeux voyageurs.

SAINTE-ANNE-DES-CHENES

Pèlerinage

Nos amis de Lorette seront les premiers à faire le pèlerinage à Ste-Anne cette année. Ils s'annoncent pour dimanche prochain, le 22 juillet. La messe de pèlerinage aura lieu à 11 heures et les exercices à 2 heures environ. Puissent les prières qui se feront en ce jour éloigner de nous et des pieux pèlerins les fléaux qui menacent les récoltes en ce moment!

Fête de Ste-Anne

La fête de notre patronne se prépare par une fervente neuvaine. Les exercices ont lieu tous les soirs à 7 h. 30. Le jour de la fête, le 26, la grand'messe sera chantée solennellement à 10 h., suivie de la vénération de la relique. Le soir, à 8 h., exercices du pèlerinage et vénération de la relique.

• • •

Le Dr Tweed, dentiste, sera à l'hôtel de Sainte-Anne le samedi 21 juillet.

SAINT-NORBERT

M.M et Mme Lorenzo Courchaine font part à leurs parents et amis de la naissance d'une petite fille née le 6, baptisée le 11 juillet sons les noms de Marie-Reine-Thérèse. Parrain et marraine, les grands-parents de l'enfant, M. et Mme Oscar Courchaine.

SAINT-LAURENT

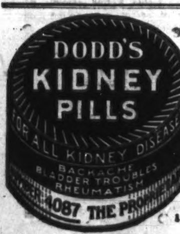
Le dimanche 7 juillet avait lieu la visite du premier pasteur du diocèse. Son Excellence Mgr Sinnott, qui administra le sacrement de confirmation à 156 enfants. Depuis longtemps nos enfants se préparaient à la réception de ce grand sacrement et ils terminaient cette préparation par une retraite et une communion générale.

Pour les fidèles, si la visite de l'évêque donne lieu au recueillement et à la prière, c'est aussi un jour de joie, car c'est le Père qui visite ses enfants sans en excepter aucun. La confirmation fut donnée à la grand'messe. Un choeur puissant rendit avec onction et piété une belle messe harmonisée. A la fin de la messe, le Père Kerbrat, O.M.I., curé, présenta à Monseigneur les bons voeux de la paroisse. Dans sa réponse, Monseigneur fit un appel pressant en faveur de la bonne presse, disant que son souhait le plus cher était de placer un journal catholique dans chacune des familles de son diocèse et demanda à chacun de faire son possible pour s'abonner à la "Liberté". Il insista aussi sur la conservation de la langue et des traditions françaises et la nécessité de l'éducation chrétienne. Après la messe, les paroissiens vinrent nombreux saluer Monseigneur.

A 3 heures de l'après-midi, Son Excellence quittait le presbytère pour la visite de la mission de Posen, située à 12 milles. Elle y fut conduite par M. J. Boucher, suivi de plusieurs autos. A 3 milles de Oak Point, sur la route, un drapeau anglais et un drapeau français, et dans le champ, une modeste chapelle en bois rond: c'est la chapelle de la mission de Posen. L'arrivée de Monseigneur fut saluée par les traditionnels coups de feu et le Père Létienne, O.M.I., missionnaire de l'endroit, présenta un à un ses paroissiens, pour qui Monseigneur eût un mot aimable, puis tous rentrèrent dans l'humble chapelle. Un cantique au Saint-Esprit fut chanté; une adresse fut lue en anglais et en français.

Monseigneur, dans sa réponse, dit qu'il acceptait avec plaisir cette adresse, vu que c'était la première visite de l'évêque à cette mission. S'adressant aux enfants, il les interrogea sur les grandes vérités de la religion, leur fit réciter leurs prières et donna un court exposé des grandes vérités de la religion catholique. S'adressant aux fidèles, Monseigneur parlait en anglais et en français. Il demanda à tous de l'aider dans sa campagne pour la bonne presse, étant assuré que c'était un grand moyen d'obtenir la conservation de la foi et des traditions dans les familles. Puis il administra la confirmation à 20 enfants. Un dernier cantique fut chanté et la cérémonie était terminée. Les autos reprirent la route et Monseigneur se rendit à Abbéville, qu'il devait visiter dans la soirée.

Près de 200 enfants ont été confirmés dans notre paroisse et ses missions. Puissent ces enfants qui ont reçu les dons magnifiques de l'Esprit-Saint rester de bons chrétiens!



SAINT-JOSEPH

Belle réunion de famille

M. et Mme Paul Duplessis, de Marlboro, Mass., sont venus visiter Mme Veuve Basile Lavallée, leur tante, presque centenaire (on lui compte environ 98 ans). Cette vieille dame jouit de toutes ses facultés et était heureuse de revoir son neveu pour la première depuis 54 ans. La réunion fut touchante, car elle rappelait de nombreux souvenirs d'un passé déjà lointain.

Dimanche le 8, une réunion de famille eut lieu chez M. Pierre Lavallée à l'occasion de l'anniversaire de cette aieule bien-aimée. Quatre générations étaient rassemblées. Une adresse exprimant l'affection et la reconnaissance de ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, fut lue à la jubilaire par son arrière-petite-fille, Rolande Lavallée, fille de Jean-Marie Lavallée. Un cadeau consistant en une chaise confortable lui fut présenté par Mathias Bourgeois, tandis que la petite Liliane Bouchard lui offrait une gerbe de fleurs.

M. Duplessis, qui a quitté le Manitoba à l'âge de 9 ans, en a conservé un bon souvenir. Il a tenu à aller voir l'endroit où il fut élevé, sur une ferme adjoignant le terrain de M. Wilfrid Barnabé. Il se rappelle les voisins du temps, et se rendit même chez des familles métisses qu'il avait connues et qui habitent maintenant Emerson.

St-Joseph et Letellier sont heureux de posséder cette quasi-centenaire et quand elle vient à l'église, c'est avec respect qu'on la salue et la regarde, car c'est une pionnière qui a connu les débuts difficiles de la région, mais qui a su traverser la vie avec sérénité, acceptant les joies et les peines comme voulues de Dieu. Elle dit toujours avoir été satisfaite de son sort.

Nos félicitations à la jubilaire. Nous espérons qu'elle atteindra sa centième année.

SAINT-EUSTACHE

Le 11 courant décédait à l'âge de 88 ans 4 mois et 21 jours M. Louis Lacroix. Le service funèbre fut chanté par M. le Curé Bastien, le 13 à 10 h., au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

M. Lacroix était un des pionniers de St-Eustache, étant établi ici depuis 45 ans. Quand il arriva au Manitoba, il venait de Contrecoeur, où il est né.

Il laisse pour le pleurer quatre enfants, tous établis ici: Samuel et Joseph, Blanche, (Mme U. Lavoie) et Louisa, (Mme F. Godin).

Les porteurs furent MM. Adj. Picard, Joseph Lachance, Alfred Houde, J. A. Mcnonnell, H. Laramée, A. M. Girard.

R.I.P.

ELIE

Grand pique-nique paroissial, le dimanche 22 juillet 1934.

Amusements de toutes sortes, balle au camp, courses et jeux, rafraîchissements et savoureux repas le midi et le soir.

Bienvenue à tous.

LE COMITE.

LETELLIER

Pique-nique

Notre pique-nique paroissial a eu lieu le 8; il a obtenu un bon succès. Un fort vent qui eut le bon effet de dissiper les nuages menaçants de la matinée diminua d'intensité pour nous accorder une après-midi et une soirée très agréable.

Une foule nombreuse était réunie sous les chênes ombrageux du parc Comeault. Nous remarquions avec plaisir un bon nombre de visiteurs de St-Joseph, Ste-Elisabeth, St-Jean-Baptiste, Ste-Agathe, St-Boniface, et d'ailleurs. M. l'abbé Emilien Lévêque, aumônier de l'O.J.C., accompagné d'une vingtaine de jeunes garçons, contribua beaucoup au succès de la fête; la bonne tenue et le bel entrain de ces jeunes furent remarqués de tous.

Les organisations paroissiales s'étaient partagé les charges: les Dames de Ste-Anne et les Enfants de Marie étaient préparées pour satisfaire l'appétit des pique-niqueurs; la Ligue du Sacré-Coeur s'occupait du jeu de loto; l'A.C.J.C. du programme de courses; le comptoir de rafraîchissements était sous le contrôle de M. Edmond Comeault, directeur du pique-nique; M. Léon Bruyère avait charge des parties de balle; M. Albani Gallant dirigeait le tournoi de jeu de fers; M. Zotique Granger avait la direction du chant. Les tables mises à la disposition de ceux qui désiraient apporter leurs paniers pour le diner ne restèrent pas inoccupées.

Cinq parties de balle molle furent jouées dans l'après-midi et la soirée. Voici les résultats: Juniors—Equipe Loiselle, 6; Equipe Jubinville, 0. St-Boniface, 13; Letellier, 2. Seniors—Letellier, 12; St-Joseph, 9. St-Boniface, 5; Letellier, 7.

Gagnant du tournoi de fers: Elphège Jubinville.

Lorsqu'arriva le crépuscule, la foule fut invitée à se réunir pour chanter en choeur et écouter les discours. Les automobiles s'alignèrent au bas d'une terrasse où les orateurs avaient pris place. Le premier orateur fut M. René Jutras, B.A., qui dit en termes choisis la part que devrait prendre la jeunesse dans la célébration de nos fêtes nationales ainsi que dans nos organisations pour la défense de nos droits.

M. Louis-Philippe Gagnon, de St-Boniface, prononça un solide discours où il se révéla patriote ardent et éclairé. Il encouragea notre population rurale à se cramponner au sol, à conserver nos belles traditions, à s'appliquer à devenir des compétences dans notre sphère d'action. Il rappela les enseignements de M. le Curé Jutras, de regrettée mémoire, engageant ses paroissiens dans la culture mixte qui a tant aidé nos fermiers, et il les encouragea à suivre les conseils de notre curé actuel qui veut intensifier la vie rurale afin de permettre de traverser la crise qui persiste.

M. Gagnon fit un appel discret en faveur du Collège en invitant à y diriger nos jeunes qui auraient des aptitudes pour l'éducation avancée, afin de faire des chefs.

Il rappela également le récent Congrès de l'Association d'Education et souligna l'importance de soutenir cette oeuvre.

Comme intermèdes aux discours, l'on chanta nos chants canadiens, la foule répétant avec entrain les refrains.

M. le Curé clôtura les discours en félicitant et remerciant les orateurs précédents; il demanda à ses paroissiens de méditer sur ce qu'ils avaient entendu et de s'appliquer à mettre en pratique les conseils qui leur avaient été donnés.

M. Léon Bruyère exprima notre gratitude à M. L.-P. Gagnon d'avoir accepté de se rendre à Letellier en cette occasion. Il se fit l'interprète des organisateurs pour remercier tous les assistants d'être venus nous encourager par leur présence, en particulier M. l'abbé Lévêque et ses jeunes gens.

Parmi nos visiteurs, nous remarquions M. l'abbé Moquin, curé de Mariapolis; M. A.-L. Beaubien, député; MM. W. R. Johnson et J. S. Scott, de Dominion City; MM. J.-B. Ayotte et F.-X. Tisseur, de St-Jean-Baptiste; M. J. de L. Taché, inspecteur de la Banque Canadienne Nationale et autres.

En visite

Mlle Jodoin, de Montréal, est de passage chez son frère M. Alexandre Jodoin.

M. et Mme Adolphe Fortier comptaient le 4 juillet dernier 51 ans de vie conjugale. M. Fortier a subi une maladie sérieuse l'hiver dernier, mais il est rétabli. Nous souhaitons aux deux époux encore plusieurs années d'une vie heureuse.

Le R. P. Antoine Beaucage, S.J., frère de Mme Léon Bruyère, en route pour Edmonton, a passé quelques jours à Letellier. Il a chanté la grand'messe et prononcé le sermon le dimanche 1er juillet.

Mlle Thérèse Rhéaume, du Sacré-Coeur de Winnipeg, est retournée chez elle après une dizaine de jours en visite chez Mlle Marthe Bruyère.

En voyage

Mme Wilfrid Fortier et son fils Denis sont allés à Hoey et Prince-Albert, Sask., où ils visitent des parents.

Mlle Denise Houle est partie pour St-Lazare.

Mlles Alma et Marie Cadieux, de St-Norbert, étaient de passage chez M. Albani Gallant et autres parents la semaine dernière.

SAINT-CLAUDE

Assemblée des directeurs de la Société d'Agriculture tenue le 8 juillet 1934.

Directeurs présents: E.-O. Gautron, Jean Martin, A. Jobin, F. Gioux, Aug. Rey, V. Darel, L. Boille, Louis Bellec. Les minutes des deux assemblées précédentes sont lues et approuvées. Le Secrétaire donne un rapport du chargement de laine qui a été fait les 20 et 21 juin, 26,959 livres de laine ont été chargées et vendues à J. D. Rodgers. Le prix obtenu a été 10 sous la livre, chargé sur char à St-Claude. Une commission de 20 sous par 100 livres a été prise pour couvrir les frais de chargement. Les dépenses ont été: E.-O. Gautron, 2 journées de travail, $4.00; déplacements et téléphone, $1.75; Jean de Moissac, 3 journées, $6.00; timbres, $6.45; papeterie, $0.80; Ar. Pachet, ½ journée, $0.75. Une balance de $37.45 a été versée au compte des membres. 21 nouveaux membres sont rentrés afin de prendre part au chargement. Les producteurs de laine ont été satisfaits du prix obtenu. Il serait à souhaiter que dans l'avenir, un soin tout particulier soit pris par chacun afin d'avoir la laine plus propre. La paille, le foin, etc., qui sont dans la laine nuisent beaucoup à la vente. Il faudrait aussi que chaque toison soit bien attachée séparément.

Discussion générale sur l'Exposition qui doit avoir lieu le 28 juillet. Les entrées devront être faites à la Salle d'Exposition avant 10 h. a.m., le 27 juillet. Un bon programme de base-ball et de courses aura lieu dans l'après-midi du 28. Une représentation de cinéma aura lieu le soir.

Jean de MOISSAC,
Sec.-Trés.

SASKATCHEWAN

PRINCE ALBERT

Le 9 juillet, à neuf heures du matin, avait lieu dans la cathédrale de Prince-Albert le chic mariage de Mlle Thérèse Jutras, fille ainée de M. et Mme Norbert Jutras, autrefois de St-Boniface, Man., avec M. James Lacroix, fils de M. Ernest Lacroix, électragiste de la ville de Prince-Albert. Son Excellence Mgr Prud'homme voulut bien rehausser la fête de sa présence, dire la messe et bénir leur union. L'autel avait été artistiquement décoré pour la circonstance et le choeur français de la Cathédrale chanta trois beaux morceaux choisis. Les solistes furent Mlles S. Legault, F. Painchaud, MM. J. W. Brodeur et Jules Casgrain. Mme Carrier dirigeait le choeur.

Après la messe, tous les amis, — et ils étaient nombreux, — se rendirent chez M. Jutras pour la réception. La mariée était ravissante dans sa belle toilette de dentelle chantilly rose pâle garnie de chiffon. Elle portait des roses et des muguets de la même couleur. Mlle Denise, fille d'honneur et soeur de la mariée, était habillée de chiffon jaune pâle et portait des fleurs de même nuance. Les mariés reçurent de riches cadeaux. Parmi les nombreux "showers" donnés en leur honneur, nous voulons en mentionner deux donnés par deux anciennes manitobaines, Mmes G. Carrier et J.-N. Brodeur.

Les mariés sont partis en voyage de noce à Watrous.

DES CHIFFRES ELECTORAUX EN SASKATCHEWAN

Le parti libéral a obtenu 45.06 p.c. des votes, le parti conservateur 24.1 p.c., le parti C.C.F. 21.2 p.c.

REGINA, Sask. — Selon une étude de la Presse Canadienne, la Saskatchewan a donné cette année le vote le plus considérable de ses 29 années dexistence. Elle a aussi donné au troisième parti le plus gros vote qu'elle ait jamais accordé en pareille circonstance. En effet, le groupe fermier-travailliste marchant sous la bannière du parti CCF a recueilli 21.2 pour 100 du total des voix.

Le parti libéral qui a été porté au pouvoir avec 49 députés sur 54 a recueilli 45.06 pour 100 des votes, tandis que le parti conservateur n'a pas réussi à faire élire un seul de ses candidats, bien qu'il ait recueilli 24.1 pour 100 des voix. Plus heureux, les fermiers-travaillistes ont réussi à faire élire 5 de leurs candidats avec un pourcentage un peu moins élevé de voix.

Voici le résultat du vote populaire aux trois dernières élections:

	1925	1929	1934
Libéraux	127,547	164,513	198,431
Conservateurs	45,508	131,701	100,858
Progressistes	57,104	24,898	
Fermiers-travaillistes			96,609
Autres	17,605	40,066	19,276
Total	147,764	361,268	428,174

L'analyse du vote donné à la dernière élection montre que les candidats libéraux ont remporté une majorité sur deux candidats ou plus dans 34 comtés et des majorités absolues dans 15 comtés.

Les candidats de l'opposition ont recueilli tous ensemble 219,743 voix, alors que les libéraux qui ont pris le pouvoir n'ont recueilli que 298,431 voix.

Quand vous faites affaires avec nos annonceurs, mentionnez la "Liberté".

LE CHANGE

17 juillet

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

Livre anglaise	4.9873
Franc français	0.0654
Franc suisse	0.3231
Belga belge	0.2314
Lire italienne	0.0850
Couronne suédoise	0.2577
Couronne norvégienne	0.2506
Couronne danoise	0.2230
Mark allemand	0.3795
Couronne hollandaise	0.6719





LE MARCHE

17 juillet

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$4.25—$5.25
Moyens	$3.00—$4.00
Ordinaires	$1.50—$2.50
Bouvillons, au-dessus de 1,050 liv.	
Bons et de choix	$4.25—$5.00
Moyens	$3.00—$4.00
Ordinaires	$2.00—$2.50
Génisses—	
Bonnes et de choix	$3.50—$4.25
Moyennes	$2.75—$3.25
Ordinaires	$2.00—$2.50
Veaux engraissés—	
Bons et de choix	$4.50—$5.75
Moyens	$3.00—$4.25
Vaches—	
Bones	$2.00—$2.50
Moyennes	$1.60—$1.75
Ordinaires	$1.25—$1.50
Pour conserve	$1.00—$1.25
Taureaux—	
Bons	$1.50—$1.75
Ordinaires	$1.00—$1.25
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$1.50—$1.75
Ordinaires	$1.00—$1.25
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$1.50—$1.75
Ordinaires	$1.00—$1.25
Vaches laitières	$10.00—$35.00
Veaux de boucherie—	
Ordinaires et moyens	$1.50—$3.25
Bons et de choix	$3.50—$4.00
Porcs—	
Bacon de choix—Prime de $1 par tête	
Bacon	$8.75
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$8.25
Très pesants	$6.00
Légers et maigres	$8.00—$8.75
Truies No 1	$5.75
Truies No 2	$5.25
Inférieurs	$4.00—$4.50
Verrats	$3.50
Agneaux	
Ordinaires	$2.00—$5.00
Bon poids moyen	$5.75—$6.00
Moutons	
Bon poids moyen	$1.50—$2.00
Ordinaires	$1.00—$1.50
Bons, pesants	$2.00—$2.25

PRODUITS

Beurre—	
Beurre de Crémerie frais no 1, F.O.B. Winnipeg	.17
Crème—	
Table	.16
Spécial	.14
No 1	.12
No 2	.09
Oeufs (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Grade A, la douz.	.15
Grade B, la douz.	.14
Grade C, la douz.	.12

Farine

Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:

Sac de 98 livres	$2.85

Alimentation—

Ce prix est pour le Manitoba et la Saskatchewan. Pour l'Alberta, il y a une différence de 5 sous de plus.

Son. La tonne	$22.00
Moulée. La tonne	$23.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.85
Pommes de terre (F.O.B.) Winnipeg—	
(Gros)	
Pommes de terre du Manitoba—	
Sac de 90 liv.	90
(Détail)	
Pommes de terre du Manitoba—	
Sac de 90 liv.	$1.00

Cours du grain fourni par

EUG.-J. DUFRESNE

109, Edifice Grain Exchange

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

pour la semaine finissant le 15 juillet 1934

GRAINS	Mardi 10	Mercredi 11	Jeudi 12	Vendredi 13	Samedi 14	Lundi 16
Blé No 1 Nord	76⅝	83	80⅝	81½	82⅛	82
2 Nord	73⅝	80	77⅝	78½	79⅛	79
3 Nord	71⅛	77¾	75⅛	76¼	76⅝	76¾
Avoine 2 CW	37⅜	39⅛	39	39¼	39⅝	38¾
3 CW	34⅜	36⅛	36	36¼	36⅝	35⅜
Orge 3 CW	43	45¼	45¼	45⅝	45½	45
4 CW	41½	43¾	43¾	43⅞	44	43½
Lin 1 NW	155¼	161⅜	160¼	161½	162	160⅜
2 CW	151¼	157⅜	156¼	157½	158	156⅜
Seigle 2 CW	54⅛	58	56	58⅛	57⅝	57½
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	76⅝	83	80⅝	81½	82⅛	82
Avoine 2 CW	37⅜	39⅛	39	39¼	39⅝	38¾
Orge 3 CW	43	45¼	45¼	45⅝	45½	45
Lin 1 NW	155¼	161⅜	160¼	161½	162	160⅜
Seigle 2 CW	54⅛	58	56	58⅛	57⅝	57½
Options						
Blé Juillet	76⅝	83	80⅝	81½	82⅛	82
Oct.	78	84½	81⅞	83⅝	83⅝	83⅜
Déc.	79¼	85⅝	83⅛	84½	84⅞	84⅝
Avoine Juillet	37⅜	39⅛	39	39¼	39⅝	38¾
Oct.	36⅝	38¼	38⅝	38¾	38⅝	38⅛
Déc.	36⅝	38⅛	38¼	38⅝	38½	37⅜
Orge Juillet	43	45¼	45⅝	45⅝	45½	45
Oct.	43⅞	46¼	46¼	46⅝	46⅝	46¼
Déc.	44½	46⅝	47	47⅜	47⅛	47¼
Lin Juillet	155¼	161⅜	160¼	161½	162	160⅜
Oct.	158⅜	165	163⅜	165	165½	164½
Déc.	158⅛	164	162⅜	164¼	164¼	163½
Seigle Juillet	54⅛	58	56	58⅛	57⅝	57½
Oct.	56	60¼	58	59⅝	59⅝	59⅝
Déc.	57	61½	59½	60⅝	61	60⅜

FEUILLETON DE "La Liberté" No. 54

JACQUES ET MARIE

Par Napoléon BOURASSA

(Suite)

Pauvre Marie! elle ignorait que sa démarche était toute providentielle, et qu'en allant s'immoler avec son fiancé, elle lui apportait la vie et la liberté dans son amour dévoué...

Profitant du bruit, du désordre et de l'émotion qui accompagnèrent le départ du lieutenant, quand les soldats arrachèrent la jeune fille de la poitrine du condamné, les libérateurs avaient pu s'approcher impunément derrière le bocage, et se glisser ensuite jusque sur les talons des Anglais. Au moment opportun, ils culbutèrent les porte-flambeaux, puis les exécuteurs, et leur arrachèrent des mains leur victime, avant même qu'ils pussent voir contre qui se défendre. Se trouvant jetés soudainement dans une obscurité complète, et plusieurs des soldats dans leur trouble ayant déchargé leurs fusils, aucun d'eux ne put se rendre compte ni du nombre des assaillants ni du point de l'attaque: la plupart crurent cependant qu'elle leur venait du côté du village, et sans s'arrêter à penser que cette supposition n'avait pas de sens, ils coururent vers le presbytère par les champs et la grève.

Les détonations firent croire au loin qu'on venait de faire la décharge fatale: la mère Trahan et ses enfants, tout occupés de leur maîtresse qu'on leur apportait à moitié morte, ne firent attention à rien autre chose; George, en revenant sur ses pas, crut que ses soldats étaient allés jeter le cadavre à la rivière, selon que le voulait la sentence; et Marie, trouvant, le matin, du sang près du banc rouge, et sur le sentier qui menait à la Gaspéreau, l'avait recueilli, pensant que c'était celui de son fiancé... C'était plus probablement celui de quelque soldat qui l'avait répandu sur son passage. Les autorités, les soldats et George, plus tard, furent donc les seuls qui surent ce qui s'était passé à la ferme de la veuve, et comme aucun n'avait intérêt à le faire connaître à la population, Jacques resta bien mort pour tout le monde.

C'est ainsi qu'une puissance surnaturelle et cachée se joue souvent de tout le monde, et voile des mystères profonds et quelquefois étranges sous des réalités cruelles. Marie s'en allait en exil, emportant sur son coeur le sang de quelque monstre imbibé religieusement dans un suaire blanc, est une illusion pénible à constater. Cependant, cette illusion fut douce pour elle; elle la consola; ce suaire reçut ses larmes d'amour; il fut un culte pour cette adoration terrestre dont le coeur ne peut supporter la privation absolue sans se briser; il la fit vivre. La Providence trouve souvent ainsi dans les objets, ou les événements les plus futiles en apparence, des consolations qui adoucissent la douleur amère d'un coeur ulcéré.

XXVII

Le presbytère de Grand-Pré occupait l'angle formé par la rue principale du village et la place de l'église. La petite troupe de Jacques y arriva en longeant la clôture mitoyenne du domaine curial et s'introduisit dans une grange qui, placée en arrière de la maison, touchait par un côté à la place publique. Vis-à-vis de la porte par laquelle étaient entrés George et ses compagnons s'en trouvait une autre qui communiquait avec une petite cour privée et le jardin: de celle-ci l'oeil pouvait facilement observer ce qui se passait dans l'intérieur de l'habitation, car les fenêtres nombreuses et peu élevées laissaient pénétrer la vue dans presque toutes les principales pièces et la grandeur n'en était pas séparée de plus de dix pas.

Dans ce moment, une partie des officiers du corps d'occupation, au nombre de vingt-cinq à trente, se trouvaient réunis autour d'une table qui touchait aux deux extrémités de la salle à manger. Comme plusieurs devaient partir le lendemain matin pour accompagner les proscrits dans les colonies anglaises, ils fraternisaient au moment du départ; et puis, comme l'avait deviné Jacques, ils fêtaient l'heureux résultat de leur entreprise, ils couronnaient la tâche accomplie...

Le banquet durait depuis longtemps, la série des services était épuisée; les waiters, assis sur deux lignes vers les confins de la chambre, les mains jointes, le nez au plafond, le cou étranglé dans leurs cravates blanches, attendaient que leurs maîtres eussent roulé sous la table pour aller les imiter sur un théâtre plus obscur, avec les débris de la fête. Il ne restait plus sur la nappe que des bouteilles au corsage varié, et ces petits plats bienfaisants qui servent d'intermèdes aux nombreuses rasades et aux discours stupides que les buveurs officiels savent trouver en l'honneur de toutes les hiérarchies de la puissance et des causes les plus mauvaises: le fromage de Stilton tirait à sa fin, et le céleri, ce légume prédestiné de l'Angleterre, ce favori du potager, qui créerait une révolution sociale dans les Iles Britanniques s'il cessait de se montrer tous les jours à la table, après les friandises les plus exquises; le céleri était épuisé, signe évident que le dîner comptait déjà un long passé. Le désordre avait succédé à la symétrie; la désinvolture et le sans-gêne remplaçaient la tenue compassée d'une société anglaise formée d'hommes de grades différents et de connaissance récente: on avançait les coudes sur la table, on se prenait par la taille pour se faire des confidences à tue-tête, on jetait les bouteilles sur le côté quand elles étaient vides, sans égard pour la célébrité de leurs blasons. On avait bu au bonheur du roi, à celui de la famille royale, au royaume-Uni, à la Nouvelle-Angleterre et à chacune des provinces britanniques en particulier; à la galante armée de terre, à la galante marine, à l'héroïque milice coloniale et à son commandant Winslow, qui contribuaient si puissamment à l'oeuvre importante qu'on allait bientôt terminer; et l'on était loin d'avoir épuisé la liste des santés: quelqu'un venait de proposer celle de Lawrence, Boscawen et Moystyn, noble trinité qui avait décrété d'abord la perte des Acadiens, quand Jacques, après avoir jeté un regard attentif autour de la maison, fit quelques pas dans la cour avec P'tit-Toine et lui dit à l'oreille:

— Tu le vois, personne ici pour nous arrêter... les sentinelles sont sur le devant... Ouvre la barrière du jardin, prends par l'allée des lilas qui touche au pignon de la maison, et va t'assurer du nombre des sentinelles et de leurs mouvements; en revenant, arrête-toi à toutes les croisées de ce côté-là, et regarde bien dans tous les appartements pour t'assurer s'il ne s'y trouve ni prisonniers, ni soldats; s'il le faut, grimpe aux fenêtres pour mieux voir; la feuillée qui y forme des rideaux épais ne peut permettre que tu sois vu... Va, je te donne dix longues minutes pour tout examiner; tu vois que j'ai confiance en ton habileté et en ton courage, maintenant!

— Merci, mon Jacques.

P'tit-Toine, là-dessus s'éloigna d'un pas félin, et Jacques vint passer lui-même sous les ouvertures qui faisaient face à la grange; il se fixa un instant devant chacune d'elles, plongeant avidement l'oeil à l'intérieur, dans tous les sens. Les portes des chambres étaient peu nombreuses et pour la plupart entr'ouvertes, de sorte que la lumière qui venait du passage ou des pièces principales les éclairait suffisamment pour permettre d'y découvrir tout ce qu'elles renfermaient.

Après avoir rempli minutieusement son importante mission, P'tit-Toine rejoignit son chef devant une des fenêtres du réfectoire.

— Eh bien! lui dit Jacques à voix basse, as-tu tout vu?...

— Oui, tout ce que j'ai pu, avec mes deux yeux.

— Combien de sentinelles?

— Devant les portes, deux seulement, fatiguées et sans soupçons, et qui semblent s'ennuyer beaucoup de se voir tomber tant d'eau sur le dos quand il coule tant de vin dans le ventre de ces messieurs qu'elles gardent: elles se promènent pour s'empêcher de dormir et on les aperçoit facilement quand elles passent vis-à-vis les châssis.

— Très bien, et ailleurs?

— Personne dehors. Dans la maison, je n'ai vu que les deux cuisiniers, avec un compagnon et deux femmes; ils s'occupent joyeusement à démolir les pâtés qu'ils ont édifiés et qui leur sont revenus intacts; puis, ils achèvent de vider quelques bouteilles restées là pour la sauce. Les goinfres! ils me donnaient appétit... et j'avais déjà l'idée d'entrer.

— Nous allons leur rogner le dessert, et nuire quelque peu à leur digestion.

— Dînerons-nous aussi, Jacques?

— Peut-être, si nous ne brûlons pas trop les plats en les réchauffant. Cependant, ne compte pas sur le dîner, je te recommande le jeûne; Antoine. Est-ce tout ce que tu as observé?... pas de soldats, pas de prisonniers, nulle part?...

— Personne.

Tant mieux, murmura Jacques, avec un tressaillement violent. Allons, ni ton père, ni Marie ne se trouvent ici... ils ne les auraient pas mis à la cave, non plus au grenier...

En achevant ces mots, il s'approcha plus près des vitres pour compter les convives, reconnaître quelles places occupaient les principaux personnages, et s'assurer du degré d'ivresse qu'ils avaient atteint.

La salle était oblongue; elle avait trois ouvertures sur la cour où se trouvaient Jacques, et deux sur la place publique; deux portes, à l'intérieur, la mettaient en relation avec les autres appartements. La première conduisait aux chambres à coucher, par un couloir étroit qui n'aboutissait pas au delà; toutes ces chambres étaient situées à l'arrière de la maison; la seconde donnait sur un petit vestibule où se trouvait l'entrée principale du presbytère, et une autre porte qui donnait accès à la véritable salle à manger; cette dernière pièce ne communiquait qu'avec la cuisine. C'était là les seules issues par lesquelles pouvaient s'échapper les officiers anglais.

Un coup d'oeil jeté autour de la table suffit à Jacques pour compléter ses observations et lui permettre de combiner ses plans d'attaque. L'ivresse existait et se manifestait chez tous à des degrés divers, par des symptômes caractéristiques.

Une nuance imperceptible distinguait Murray de Butler. Celui-ci n'avait plus qu'une faible lueur de raison; Murray touchait aux confins de la sienne; il était arrivé à ce point où les gens d'esprit n'en ont plus, et où ceux qui n'en ont jamais eu croient le plus en avoir; c'est le moment où, dans ces pays constitutionnels, on fait des discours officiels, parce que, alors, personne n'est en état ou n'est obligé de s'en souvenir, et qu'il reste toujours à l'orateur la faculté de nier les sottises qu'il a dites, en voulant pallier celles qu'il a faites. Butler ne pouvait plus même lever dignement son verre pour boire à la santé de quelques îles Orientales qui n'avaient pas encore eu les honneurs d'un toast.

Quant à George, il était le seul qui parut posséder l'usage de toutes ses facultés: il se tenait froid, taciturne sur son siège, tantôt rêveur, tantôt bouillant d'impatience au milieu de ces brutes en goguette et de leurs propos décousus, grossiers et révoltants. Une seule chose pouvait tempérer l'ennui que lui donnaient les discours échevelés qu'on lui imposait; c'étaient les scènes bouffonnes et les caricatures que présentait cet ensemble de visages et de caractères lancés dans le champ de la folie la plus expansive et du délire de l'ivresse. C'était quelque chose de singulier à voir que ce rire convulsif amené violemment par le vin, sur ces figures qui n'avaient laissé voir depuis quelques jours que les traits de la haine, de la colère et de la cruauté. Il était facile, à travers un simple vitrail, de saisir les saillies et de suivre les homélies quand elles étaient lucides. Jacques ne comprenait pas un mot anglais, mais P'tit-Toine, qui avait appris cette langue dans la compagnie de son oncle LeBlanc et du lieutenant George, pouvait traduire assez facilement à son voisin ce qu'il saisissait.

Dans ce moment, il entendit un cri général:

— Silence! silence! disaient les voix: un toast!... encore un toast!... commandant Murray!... vive notre commandant Murray!

En même temps, tous les visages se tournèrent du côté du capitaine, qui fit aussitôt un effort énergique pour se hisser sur ses deux jambes, en s'aidant des bras de son fauteuil. Mais ses forces n'étaient plus à la hauteur de son courage; il chercha vainement à trouver son centre de gravité quoiqu'on lui criât de toutes parts:

— Bravo, capitaine! vous avez un grand coeur, vous y arriverez.

— Pas encore, mes amis, pas encore;... je crois que j'ai les jambes plus grandes... il me semble qu'elles ont poussé pendant le dîner et qu'elles poussent encore... je ne pourrai jamais arriver à me planter dessus! Ou bien ce vilain plancher de curé s'enfonce... oui il s'enfonce...

Il allait saisir son verre, en balbutiant ses dernières paroles, mais aussitôt que sa main laissa son siège, il s'écroula comme une tour minée, avec un long gémissement.

— Nous ne permettrons pas que vous succombiez ainsi sur le champ du combat, au moment d'une charge générale! Commandant, nous vous soutiendrons jusqu'à notre dernier soupir!... ou nous tomberons tous avec vous.

— C'est bien! je reconnais là mes braves compagnons d'armes, le sang anglo-saxon: c'est ainsi que nous aimons à succomber!

— Et si vous ne pouvez pas boire votre verre, eh bien! nous le boirons!

— Non, je ne permettrai pas qu'on me ravisse cette gloire; je veux le boire, et je le boirai! — Allons, à moi, mes braves!

Deux sous-officiers, des plus dispos, saisirent alors le capitaine sous les deux bras, et, après l'avoir élevé à sa hauteur, le soutinrent debout.

— Messieurs, dit alors le commandant de Passequid, sur un ton connu des orateurs populaires, je n'ai pas l'habitude de faire des discours; mais j'ai du coeur, je laisserai parler mon coeur.

— C'est vrai; écoutez, écoutez! crièrent les convives.

— Messieurs, nous avions oublié le but principal de cette réunion; nous nous sommes laissé emporter par notre admiration pour les gloires de notre patrie et les grandes choses qui ont été accomplies dans cet empire sur lequel le soleil ne se couche pas!...

(A Suivre)

Autour de la Ferme

RENSEIGNEMENTS AGRICOLES

Types modèles canadiens

L'emploi volontaire, dans la vente des volailles habillées par le producteur au consommateur, des types-modèles établis par le gouvernement canadien, a eu le plus heureux effet sur ce commerce; il a permis de standardiser et d'améliorer les produits offerts en vente et a permis aux producteurs d'empocher tous les ans des milliers de dollars. Et l'effet de ces bons travaux se fait toujours sentir. Tous les ans plus de 400 wagons de volailles habillées sont inspectées au Canada, à partir de Vancouver dans l'Ouest jusqu'à Halifax dans l'Est et de Rivière-la-Paix au nord à la frontière internationale au sud. Si l'on voulait une nouvelle preuve du progrès du commerce des volailles habillées au Canada, on la trouverait dans l'ouverture du nouveau marché pour les dindons canadiens en Grande-Bretagne où plus de 2,000,000 de livres ont été expédiées en ces deux dernières années. Les dindons canadiens de la catégorie A étaient la plus belle qualité de dindons qui ait jamais été présentée en quantité commerciale sur ce marché, qui est le plus important du monde. Il appartient maintenant aux producteurs canadiens de maintenir la réputation que nos produits se sont acquise en observant fidèlement les types-modèles établis par le gouvernement canadien.

Produits laitiers canadiens

Les nouveaux règlements sur l'industrie laitière interdisent l'emploi de déclarations trompeuses ou exagérées touchant un produit laitier quelconque, que ces déclarations soient faites dans une réclame ou sur le paquet même. Et naturellement il est aussi illégal de vendre, d'offrir ou d'exposer en vente ou d'avoir en sa possession des produits laitiers qui ont été l'objet de déclarations fausses, trompeuses ou exagérées. Les règlements sont très précis. Il faut que la description du produit soit fidèle et exacte. Par exemple, pour le beurre, la qualité exacte doit être indiquée aussi bien dans la réclame ou annonce que sur les emballages au paquet. Si l'on trouve en possession d'un marchand de détail du beurre qui est d'une qualité inférieure à celle qui est indiquée sur l'emballage, le marchand de détail enfreint les règlements par le fait même qu'il a en sa possession du beurre dont la catégorie est faussement indiquée. Les catégories régulières pour le beurre de beurrerie sont les suivantes: "Première Catégorie", "Deuxième Catégorie", "Troisième Catégorie" et "Sans Catégorie". Le marquage sur les paquets ou les pains de beurre doit donner une description fidèle et exacte de la qualité du beurre. L'apposition des catégories sur les paquets de beurre est facultative, sauf dans ces provinces qui ont adopté une loi autorisante.

L'emploi des engrais chimiques sur les prairies

Les expériences conduites par les fermes expérimentales fédérales et les collèges d'agriculture dans les provinces des Prairies fournissent des renseignements utiles et de bon aloi sur la valeur des engrais chimiques ainsi que des renseignements sur d'autres moyens d'augmenter les rendements des récoltes. En ces cinq dernières années, on a constaté au cours de ces recherches que certains engrais chimiques, et spécialement le phosphore, ont permis d'obtenir des augmentations remarquables dans les rendements de récoltes dans certains districts. On a constaté que les applications d'engrais chimiques doivent être faites dans la rangée même, avec le grain et non à la volée sur la surface de la terre. L'application faite de cette façon est plus économique et permet de mieux maîtriser les mauvaises herbes, car les mauvaises herbes entre les rangées sont étouffées par la végétation luxuriante du grain fertilisé. On a obtenu dans certains districts jusqu'à dix boisseaux de plus par acre au moyen de petites applications d'engrais chimiques. On voit que ces applications offrent un très bon moyen de réduire sensiblement le prix de revient par boisseau.

L'appréciation de la farine de poisson

Il y a plusieurs facteurs importants à considérer dans l'appréciation de la valeur nutritive et de l'emploi d'une farine de poisson. Il faut, dit le Chimiste du Dominion, tenir la proportion de l'humidité et de la matière grasse aussi faible que possible si l'on veut que la farine se conserve bien, c'est-à-dire pour éviter qu'elle ne devienne rance, qu'elle ne moisisse. Dans les meilleures marques la proportion d'eau et de matière grasse est maintenue bien au-dessous de 10 pour cent. Avant de choisir une farine de poisson il est bon de connaître la nature et l'origine des matériaux employés dans sa fabrication. Il est nécessaire que ces matériaux soient absolument frais et la nature de la protéine qu'elle vienne de poissons entiers ou des nageoires, des écailles, des têtes, etc.—règle dans une grande mesure sa valeur alimentaire. La protéine des écailles, des nageoires, etc., n'a en effet qu'une très faible valeur alimentaire. Quand on achète de la farine de poisson, il faut lire soigneusement la garantie donnée, sans oublier qu'il est essentiel que la farine ait une teneur relativement faible en matière grasse, jointe à une proportion élevée de protéine et de phosphate.

Le Canada mange moins

En 1933 la population du Canada qui comptait cependant 473,000 habitants de plus qu'en 1930 a consommé moins de boeuf, de mouton, de volailles, de beurre, de fromage et d'oeufs qu'en 1930. Il n'y a eu que le porc dont il s'est consommé en 1933 une livre et demie de plus par tête de la population. Si l'on se base sur la consommation évaluée de ces produits, on constate que la diminution a été graduelle pendant ces années, à l'exception du porc. La consommation du boeuf qui était de 65.77 livres par tête est tombée à 57.92 en 1931, à 56.02 en 1932 et à 56.09 en 1933. La viande de mouton et d'agneau s'est un peu relevée en 1931 et 1932 mais en 1933 elle est tombée au-dessous du niveau de 1930, les chiffres sont de 6.92 livres par tête en 1930, 7.04 en 1931, 6.97 en 1933 et 6.32 en 1932. La diminution dans la consommation des volailles, qui comprend les poules, les poulets, les dindons, les oies et les canards, a été la suivante: 11 livres par tête en 1930, 10.86 en 1931, 10.69 en 1932 et 10.68 en 1933. La quantité de beurre consommé qui était de 30.59 livres par tête est tombée à 30.04 en 1933, celle du fromage de 3.63 livres à 3.30 en 1933 et celle des oeufs de 24.93 douzaines à 21.45 douzaines en 1933. La quantité de porc consommé qui était de 72.92 livres par tête en 1930 est passée à 83.47 en 1931 et à 85.61 en 1932 mais elle a diminué en 1933 à 74.58 livres par tête, dépassant encore par une livre et demie le chiffre de 1930.

La mouche à scie de la tige du blé et ses méthodes

La mouche à scie de la tige du blé, qui est maintenant un fléau dans tout l'Ouest du Canada, ne se rencontrait guère autrefois que dans les prairies à herbe longue; il lui était impossible de vivre sur l'herbe courte, en touffes, des plaines nues Mais, dit M. H. L. Seamans, entomologiste préposé au laboratoire fédéral de Lethbridge, lorsque ces plaines à herbe courte ont été labourées pour être ensemencées en blé, la mouche à scie a pu se multiplier sur la plus grande partie des Prairies. La culture de plus en plus répandue du blé lui a permis de se multiplier beaucoup plus rapidement qu'il ne lui aurait été possible de le faire dans les conditions naturelles, et il en est résulté des invasions fréquentes, qui ont causé de grandes pertes aux producteurs.

La mouche à scie adulte pond ses oeufs vers la fin de juin ou au commencement de juillet dans les tiges des grains ou des graminées. Elle choisit pour cela les tiges qui ont épié ou qui sont sur le point d'épier, et elle pond ses oeufs à l'intérieur de la partie creuse de la tige. Les larves qui éclosent de ces oeufs montent et descendent à l'intérieur de la tige en la rongeant toute la saison. Il est rare que l'on voie des signes visibles d'invasion, mais si l'on fend les tiges, on voit que le centre creux est rempli d'une fine poussière et l'on trouve la larve blanche quelque part dans la tige. Plusieurs oeufs peuvent être trouvés dans une même tige mais il n'y a qu'une larve qui survit pour arriver à maturité. Lorsque la tige mûrit, la larve se trace un chemin vers la base en creusant la tige jusqu'à la racine même de la plante. Elle coupe alors la tige à partir de l'intérieur juste au-dessus du niveau du sol, se retire au-dessous de la coupe, et bouche le moignon avec la poussière qu'elle fait en se nourrissant. La partie supérieure de la tige se rompt et tombe à terre. La larve se tisse un cocon qui tapisse tout l'intérieur du chaume et elle passe l'hiver dans ce refuge. Lorsque la terre se réchauffe au printemps, la larve se change en nymphe ou pupe, d'où la mouche adulte sort vers la fin de juin. Toutes deux, la larve et la nymphe, sont assez active et se déplacent vers le haut ou vers le bas du chaume. Elles peuvent ainsi se retirer à une distance suffisante de la surface du sol pour éviter les conditions rigoureuses de température ou l'excès de pluie.

Le porc canadien

La 14e revue annuelle des marchés à bestiaux et du commerce des viandes publiée par le Ministère fédéral de l'Agriculture nous apprend que les porcs se sont spécialement distingués sur le marché en 1933, sauf une seule exception. Les prix de ces animaux se sont toujours maintenus élevés sous l'influence du marché en hausse en Angleterre. Au commencement de 1934, les prix des porcs avaient atteint un point plus élevé qu'à toute autre époque depuis 1931. En ce qui concerne le Canada, le succès du progamme ambitieux que se propose le Royaume-Uni pour développer l'industrie domestique du porc et du bacon offre une très grande importance pour le Canada. Le Dominion marche à grands pas dans l'amélioration des produits du porc et compte vendre une quantité croissante de bacon et de jambon au Royaume-Uni. Les niveaux des prix anglais et le niveau du change sont des facteurs des plus importants.

Comment calculer les étendues moissonnées

On peut se servir des règles suivantes pour calculer l'étendue qui peut être couverte par différentes machines par jour. Une simple règle est de multiplier la largeur en pieds par la distance parcourue en milles par heure. Par exemple, si la machine a 8 pieds de large et qu'elle voyage à deux milles à l'heure, elle couvrira 16 acres par jour de dix heures. En réalité, elle devrait couvrir 19.4 acres par jour de dix heures, mais le chiffre de 16 acres tient peut-être compte des arrêts et des tournants. Une autre règle est de multiplier la largeur de la machine en pouces par la distance parcourue en milles par heure, par le nombre d'heures de fonctionnement, puis de diviser par 100. Par exemple, si la machine a 28 pouces de large et qu'elle voyage à deux milles à l'heure pendant dix heures, elle couvrira 5.6 acres. Après que l'une ou l'autre de ces opérations est terminée, on peut calculer l'étendue en se basant sur le fait qu'une perche de large, soit 16.5 pieds, par un demi-mille de long, soit 160 perches, équivaut à un acre. Un acre contient 160 perches carrées, 4,840 verges carrées, ou 43,000 pieds carrés.

L'orge canadienne aimée en Hollande

D'après un rapport récent publié par le Service de l'Agriculture du Canadien National, les Hollandais préfèrent à toute autre l'orge canadienne parce qu'elle a une enveloppe plus mince et donne une farine plus blanche. En 1929, les Hollandais importèrent plus de 41 pour cent de leur orge du Canada. Depuis, la cherté de ce produit a fort diminué les importations, mais la Hollande consentirait encore à payer une légère prime pour se procurer notre orge.

— Un sot n'a pas assez d'étoffe pour être bon. La Rochefoucauld.

AU SACRE-COEUR

La Ligue catholique de tenn.s marche rondement. Voici la position actuelle des clubs:

	Points
Sacré-Coeur	6
Immaculée	5
St-Ignace	3
St-Boniface	2

Le grand concours provincial catholique commencera lundi prochain, le 23. Le nombre et la qualité des joueurs qui ont donné leur nom laissent entrevoir un concours des mieux contestés.

Pour tous renseignements adressez-vous aux membres du comité de votre club ou à Victor Bonin, président de la Ligue.

M. et Mme Lucien Chaput étaient de passage chez leurs parents M. et Mme E. Chaput, rue Juno.

UNE DECOUVERTE INTERESSANTE

On a retiré du sol à Thornhill, Man., les débris de deux squelettes de mosasaures

THORNHILL, Man.—La théorie de l'évolution des animaux généralement admise par les principaux géologues et paléontologistes est confirmée une autre fois par la découverte, près d'ici, de deux squelettes de mosasaures, a dit C.-M. Sternberg, paléontologiste qui est à retirer du sol les débris fossilisés de ces gigantesques reptiles.

C'est la première découverte d'importance de cette espèce de monstre préhistorique qu'on fait au Canada. Sternberg a été envoyé ici par le Bureau géologique du Musée national d'Ottawa pour diriger l'"excavation. Le mosasaure est un lézard de mer de 35 pieds de long qui vivait dans la mer Crétacée il y a 60 millions d'années.

M. Sternberg dit que cette trouvaille n'a pas de rapports avec celle de dinosaires en Alberta pendant ces dernières années. Ces énormes mammifères rôdaient en Alberta il y a 90 millions d'années.

Outre que ces squelettes sont les premiers qu'on trouve entiers au Canada, M. Sternberg n'attache pas d'importance extrême à cette découverte. Plusieurs beaux spécimens ont été trouvés dans les sols crayeux du Kansas.

La mer Crétacée s'étendait des hauteurs laurentiennes à l'est à la province d'Alberta, au nord jusqu'au Cercle arctique et au sud jusqu'au Mexique.

M. Sternberg a trouvé des fragments de squelettes de plésiosaure, de toutes marines et de quelques poissons près des mosasaures dont le plus grand mesure 35 pieds, soit 10 de plus que la moyenne de ces monstres; l'autre mosasaure est un peu plus petit.

La gaîté des audiences

— Vos noms et prénoms?
— Ernest.
— Vos qualités?
Le prévenu, attendri:
— J'en ai donc?... Ah! monsieur le juge, merci!

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le lundi soir, à cinq heures.

La maison L. Poncelet, 166, rue Notre-Dame Est, en face de l'hôtel Frontenac.
Chambre et pension, $1.00 par jour.
Chambre seule, 50 sous.
Chambre à deux, 75 sous.
Chambre seule avec déjeuner, 65 sous.
Chambre à deux avec déjeuner, $1.00
Nous servons les repas à 20 sous.
Téléphone 91 176

NOUVELLES DE PARTOUT

Enfant tué par une moissonneuse

FORK RIVER, Man. — Le jeune Billy Pakulak, trois ans, a été mortellement blessé sur la ferme de son père par une moissonneuse en opération dans un champ de trèfle d'odeur. On l'a retiré de sous la machine avec un bras et une jambe presque séparés du corps. L'enfant est mort pendant qu'on le transportait à l'hôpital de Dauphin.

Mort du Dr A.-P. Cartier

SAINT-HYACINTHE, P.Q. — Le docteur Antoine-Paul Cartier, est décédé après une longue maladie. Il était âgé de 85 ans. Outre sa femme, née Le Noblet-Duplessis (Marie-Ernestine), trois fils lui survivent, dont Jacques-Narcisse, qui fut organisateur des forces conservatrices dans la province de Québec, lors des dernières élections fédérales.

Le Dr Cartier eut la distinction d'être le seul député conservateur que le comté de Saint-Hyacinthe ait envoyé à la Législature provinciale. Cela se passait en 1892. Le défunt était cousin issu de germains avec sir Georges-Etienne Cartier, l'un des pères de la Confédération canadienne.

Tuée deux heures après son mariage

PRINCE-ALBERT, Sask. — Deux heures environ après être devenue l'épouse de Fred Mosher, Muriel McArthur, sténographe à la branche locale du département de ressources naturelles, a été tuée presque instantanément dans un accident d'automobile. La voiture que pilotait son mari est entrée en collision avec une autre conduite par un inconnu, à 30 milles au nord de Prince-Albert.

La grève des musiciens est terminée

OTTAWA — Le différend entre la Commission canadienne de la Radiodiffusion et les unions canadiennes affiliées à la Fédération américaine des Musiciens a pris fin. On a jeté les bases de relations amicales pour l'avenir. Ce règlement met fin à la grève des musiciens qui a commencé à Montréal le 10 juin et s'est étendue à tout le Canada le 15 juin. On a réglé la grève à l'amiable après de longues discussions.

L'Arctique et l'Antarctique reliés par radio

NEW-YORK — Pour la première fois dans l'histoire les deux extrémités de la terre: l'Arctique et l'Antarctique ont été reliées, hier soir, grâce à la radio.

Des signaux radiophoniques ont été lancés d'un point du nord-ouest de l'Alaska, dans l'Arctique, à la **Petite Amérique**, dans l'Antarctique, via New-York.

L'homme idéal

TORONTO — Ces demoiselles de l'Université de l'Ontario viennent d'établir, par voie de referendum, le type de "l'homme idéal".

Il doit avoir six pieds de haut, le physique d'un athlète grec, des cheveux noirs et bouclés, pas de favoris (?) et un costume "sport" en tweed.

La description paraît suffisante et, s'il a été question de ses qualités morales et intellectuelles, on ne nous le dit pas.

Avis aux candidats.

La censure des films aux Etats-Unis

HOLLYWOOD—Dans les milieux bien informés d'Hollywood, on prévoit que la lutte faite ces jours derniers par un groupe de défenseurs du bon cinéma aura comme résultat de faire disparaître les différents bureaux de censure des Etats-Unis. Les producteurs et distributeurs de films, en effet, auraient l'intention d'organiser un unique bureau de censure et de demander l'abolition des bureaux de censure des Etats de New-York, de l'Ohio, de Pennsylvanie, du Massachusetts, de Virginie, du Kansas et du Maryland.

Le grand argument qu'apporte Hollywood contre les bureaux de censure est que ceux-ci ne s'entendent pas entre eux pour faire une censure uniforme. Certaines scènes de films qui sont supprimées dans un Etat ne le sont pas dans les autres et inversement.

Le bureau de censure unique serait assez sévère, selon la promesse du président Wil Hays, pour n'avoir pas à subir d'autres censures dans les différentes centres où sont distribués les films.

On prédit la chute du chancelier Hitler

NEW-YORK—La chute prochaine de Hitler comme chancelier d'Allemagne a été prédite par George-A. Earle, qui était jusqu'à ces derniers temps ministre des Etats-Unis en Autriche et qui est aujourd'hui candidat démocrate au poste de gouverneur de la Pennsylvanie.

Earle est arrivé d'Europe à bord du paquebot "Manhattan".

"Je suis certain, dit-il, que les Allemands se débarrasseront de Hitler tout prochainement. La seule raison pour laquelle les nazis sont encore au pouvoir c'est qu'ils contrôlent absolument la presse, la radio et la chaire.

"Mais ce contrôle commence à faiblir. On en a vu des signes dans les deux dernières semaines. La chute de Hitler n'est plus qu'une question de temps et alors les Allemands se comporteront comme les grands peuples ont toujours agi."

La grève générale à San Francisco

SAN FRANCISCO—La vie commerciale est paralysée à San Francisco par une grève générale qui affecte 100,000 hommes à San Francisco et à Oakland. Cette grève générale est le résultat de la grève des débardeurs qui dure depuis près de deux mois. Des désordres graves se sont déjà produits, avec des pillages de magasins.

Reconstitutions historiques aux Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES — Des défilés historiques se dérouleront ici, à partir du vendredi 20 juillet, à l'occasion des fêtes du tricentenaire. Le clou sera le tableau intitulé "Le masque des nations", dans lequel des figurants en costume représenteront les principales nations de la terre. Ils seront plus de mille.

On verra aussi aux Trois-Rivières, pendant les cinq semaines de fêtes, une tribu indienne primitive, fidèlement reconstituée. Elle donnera aux visiteurs une idée précise des Peaux-Rouges que nos ancêtres rencontrèrent — et souvent durent affronter — en arrivant au Canada. On verra des scènes familières de l'existence indienne, et aussi des scènes de guerre, et l'on assistera à la fameuse danse du tomahawk. Celle-ci, révélant l'esprit féroce des Indiens primitifs, ne laissera pas d'être émouvante.

Nous n'indiquons là qu'une toute petite partie des reconstitutions que les visiteurs des Trois-Rivières pourront admirer pendant ces fêtes.

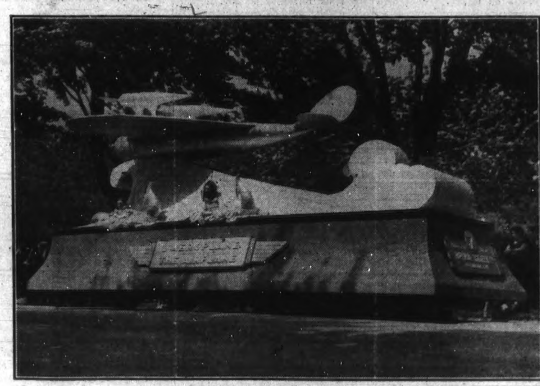
Premier central télégraphique

On vient de découvrir aux bureaux chefs du Canadien National, à Toronto, une fort intéressante relique du passé. C'est le premier tableau télégraphique installé à Toronto, en 1854, c'est-à-dire le premier à être utilisé dans le Haut-Canada. Il ne comptait que six fils télégraphiques et pendant dix ans suffit aux besoins de la ville de Toronto. En 1864, il fut envoyé à Brantford où il demeura en service jusqu'en 1890. Retourné à Toronto un peu plus tard, il y fut oublié dans le coin d'un bureau. On vient de l'exhumer de sa couche de poussière et il occupera cette année une place d'honneur à l'Exposition de Toronto.

Notre commerce avec Bahamas

Les statistiques révèlent que le Canada est le pays qui vend le plus aux Iles Bahamas. Ses exportations à ce pays atteignent le joli chiffre de $1,305,790.00, une augmentation de 5.5 pour cent sur l'an dernier. Le service de transport entre le Canada et les Bahamas est assuré par la Canadian National Steamships.

LA PARADE DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE A MONTREAL



Le char allégorique "L'Aéroplane"

L'un des chars allégoriques les plus imposants de la magnifique parade qui a eu lieu récemment à Montréal, à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste, était celui de "L'Aéroplane"; il faisait partie d'une série illustrant les anciens et les nouveaux modes de transport.

Le char allégorique "L'Aéroplane", qui représentait un avion ultra-moderne aux lignes élancées, avec moteurs jumeaux, hélices en mouvement et entouré de fortliers de l'Imperial Tobacco Company par des ouvriers canadiens, a été entièrement construit dans les ateliers belles sirènes, a été entièrement construit dans les ateliers

Les verrues

Les verrues sont des "petits ennuis" qui ne présentent aucune gravité mais sont désagréables en ce qu'elles se placent en général sur les endroits exposés à l'air: le visage et les mains.

Il faut soigner les verrues dès qu'elles se montrent; non seulement elles grossissent avec le temps, mais encore elles en font naître d'autres. Evitez surtout de les écorcher; ayez soin également de ne pas les soigner par les acides qui laissent des cicatrices fort laides. La méthode électrique est préférable à toute autre; mais elle n'est pas à la portée de tout le monde, d'autant plus que les campagnes et les petites villes n'ont pas de spécialistes.

Les verrues, au début, cèdent à l'application du miel; renouvelées plusieurs jours de suite. Le savon noir est plus efficace. Etendez-le sur un morceau de toile que vous maintenez en place par un bandage. Gardez le pansement toute la nuit, lavez le matin à l'eau chaude, essuyez, poudrez de talc. Continuez jusqu'à disparition des verrues, avec quelques jours de repos si la peau vient à s'irriter.

Incertitude

Le chef. — L'homme que vous avez arrêté ne répond pas du tout à son signalement.

L'agent. — Il ne peut pas y répondre, il est muet.

Fatiguée le matin

Monsieur J. Cartozzo, d'Algiers, La., écrit: "Ma fille souffrait de maux d'estomac et se sentait fatiguée le matin dès son réveil. Le Novoro du Dr Pierre la soulagea de ces malaises." Cette médecine de plantes, digne de confiance, stimule les fonctions de l'estomac, facilite la digestion et augmente l'appétit. Elle est seulement fournie par des agents locaux désignés par Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington bivd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.